

## Le Mali et la deuxième expansion manden

*Djibril Tamsir Niane*

Le peuple mandenka (« mandingue ») comprend plusieurs groupes et sous-groupes dispersés dans toute la zone soudano-sahélienne, de l'Atlantique à l'Air et avec de profondes incursions dans les forêts du golfe du Bénin. L'habitat des Manden au début du XII<sup>e</sup> siècle était beaucoup plus restreint. À l'apogée du Ghana, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, on pouvait distinguer trois grands groupes : les Soninke (« Sarakolle »), fondateurs du Ghana, peuplant essentiellement les provinces du Wagadu (« Awker »), du Baxunu (« Bakhounou ») et du Kaniaga ; au sud, s'appuyant sur les monts du Koulikoro, les Sosoe (« Soso »), avec la ville de Soso pour capitale ; et, encore plus au sud, les Maninka (« Malinkés ») du pays appelé Mandé ou Manden, sur le haut bassin du Niger, entre Kangaba et Siguiri. Les Soninke, qu'on appelle aussi « Marka » ou « Wakore » (Wangara)<sup>1</sup>, ont été les fondateurs de l'empire du Ghana, qui a été la première expression de l'expansion manden<sup>2</sup>. Au moment où l'empire tombait sous les assauts répétés des Almoravides, les Soninke avaient largement débordé le Wagadu natal pour se mêler aux populations des rives du Niger et fonder de nouveaux établissements. La

1. Le mot Wangara (« Ouangara ») sert à désigner, chez les Fulbe et les Hawsa, les Manden (« Mandingues »). Wangara et Wakore ont la même origine, quoique Wakore s'applique plus spécialement aux Soninke (« Sarakolle »). Dans la forêt ivoirienne, les Manden sont désignés par le terme maninka Jula (« Dioula »), qui signifie commerçant. Wangara et Jula sont synonymes : ils désignent plus spécialement les Manden qui s'adonnent au négoce.

2. Maḥmud Kaṭī (1964) nous dit que « l'empire du Mali ne se constitua réellement qu'après la chute de la dynastie des *Kayamaga*, dont le pouvoir s'étendait sur toute la région occidentale, sans en excepter aucune province ».

recherche de l'or a pu les conduire très loin au sud, à la lisière de la forêt. On pense généralement que la ville de Djenné — qui connut son apogée au XV<sup>e</sup> siècle — a été fondée par des commerçants soninke, probablement bien avant l'arrivée des Arabes.

Il nous faut ici ouvrir une parenthèse sur le développement de Djenné. Depuis quelques années, nous sommes de mieux en mieux informés sur la ville et ses environs; son ancien emplacement, appelé Jenne-Jeno, a été investi par les archéologues; les résultats recueillis prouvent que le développement de la cité n'était pas dû au commerce transsaharien animé par les Arabes à partir des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. En réalité, l'occupation la plus ancienne de Jenne-Jeno remonte au III<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne; elle a été l'œuvre de populations s'adonnant à l'agriculture, à l'élevage et aussi au travail du fer<sup>3</sup>. En dehors de l'actuelle République du Nigéria (le plateau Bauchi), la vieille ville de Jenne-Jeno est le seul lieu de l'Ouest africain où l'on signale l'existence de la métallurgie à cette date.

Dès le I<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne, le riz était cultivé dans la région; ainsi, la culture de la variété africaine de riz (*Oryza glaberrima*) remonte au moins à ce siècle, ce qui ruine définitivement la théorie de ceux qui voulaient faire venir le riz d'Asie. Vers le II<sup>e</sup> siècle, Jenne-Jeno était une grande ville, possédant des hameaux de culture. Elle était en relation avec les gros villages qui s'échelonnaient le long du Niger et de son affluent, le Bani<sup>4</sup>.

Vers 500 de l'ère chrétienne, un commerce transsaharien existait, car on a retrouvé à Jenne-Jeno des objets en cuivre datant de cette époque; ce cuivre ne pouvait venir que des mines sahariennes (Takedda). Vers cette date, la ville atteignit sa plus grande extension, soit trente-quatre hectares; les fouilles effectuées en 1977 prouvent également que la banlieue de Djenné était très peuplée.

Quand et pourquoi les hommes ont-ils quitté Jenne-Jeno pour s'établir à Djenné? Il est probable que le noyau musulman et commerçant de l'ancienne ville ait préféré s'établir loin de la grande masse restée païenne. Vers 800 de l'ère chrétienne, la ville, centre commercial en relation avec les pays de la savane et ceux du Sahel, était déjà très importante. Comme Igbo-Ikwu à l'embouchure du Niger, Djenné était une grande importatrice de cuivre qu'elle échangeait au sud contre l'or, la cola et l'ivoire<sup>5</sup>.

Les trouvailles de cuivre à Djenné et Igbo-Ikwu datant d'avant le VIII<sup>e</sup> siècle constituent une preuve que les Arabes n'ont fait que donner une plus grande extension au commerce transsaharien. La vocation commerciale des Wangara ou Jula date d'avant l'arrivée des Arabes.

3. Voir R. J. McIntosh et 5., JAH, 1981, vol. 22, n° 1.

4. L'archéologie confirme ce que disait le *Ta'rikh al-Sūdān*, à savoir que la région de Djenné était si peuplée et les villages si rapprochés les uns des autres que l'ordre du roi était crié du haut des remparts et transmis ainsi d'un village à l'autre par les hérauts. Les limons déposés par les deux fleuves étaient très fertiles et propres à la culture du riz.

5. Voir le chapitre 14.

La guerre et le commerce permirent aux Wangara d'étendre leur influence loin dans toutes les directions.

Après la chute de Kumbi à la fin du XI<sup>e</sup> siècle commença une période mal connue. Entre la prise de la ville par les Almoravides vers 1076 et la victoire de Sunjata en 1235, date de la naissance du Mali, nous disposons de peu de sources écrites sur le Soudan occidental. La deuxième expansion manden correspondit à l'émergence du Mali; partis du haut Niger, les clans maninka portèrent la guerre jusqu'à l'Atlantique, à l'ouest, et s'établirent en Sénégambie; les marchands mandenka introduisirent, au XIV<sup>e</sup> siècle, l'islam au pays hawsa et, vers le sud, ils s'enfoncèrent jusque dans la forêt, où ils allaient acheter la précieuse noix de cola et de l'or auprès des peuples non convertis à l'islam. Cette expansion des Mandenka fut à la fois pacifique et guerrière.

Vers le pays hawsa, et vers le sud, elle fut le fait des marchands et des marabouts, alors qu'à l'ouest, en Sénégambie, elle fut d'abord guerrière; à la suite des conquérants, marabouts et marchands affluèrent en grand nombre et les provinces occidentales devinrent le prolongement du vieux Manden.

L'empire manden entra en déclin au XV<sup>e</sup> siècle; mais l'expansion se poursuivit surtout en direction du sud, où les Maninka fondèrent plusieurs centres commerciaux dont l'un des plus importants fut Begho, en pays bron ou akan, particulièrement riche en or.

Dans la présente étude, on s'attachera à cerner les débuts de cette expansion et son développement des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. On s'efforcera aussi de dégager les traits fondamentaux de la civilisation manden. Auparavant, deux questions doivent être élucidées. Quelle était la situation du Soudan occidental au début du XII<sup>e</sup> siècle? Comment se présentent les peuples et royaumes de la région après la chute de Kumbi?

## Royaume et provinces du Soudan occidental au XII<sup>e</sup> siècle

Kumbi, capitale du Ghana, a été conquise vers 1076 par les Almoravides. Nous connaissons mal l'histoire du Soudan au XII<sup>e</sup> siècle; après les informations précieuses fournies par Al-Bakrī vers 1068, il faudra attendre 1154 pour obtenir d'autres renseignements du géographe Al-Idrīsī.

Cependant, depuis l'indépendance des États ouest-africains, grâce aux collectes de traditions orales, nous commençons à connaître l'histoire intérieure du Ghana après la chute de Kumbi<sup>6</sup>; les *ta'rikh* soudanais du XII<sup>e</sup> siècle, fondées sur les traditions orales, donnent des séquences importantes sur le Soudan occidental en général. Ajoutons à ces sources l'apport de plus en plus important de l'archéologie; les sites des villes de Kumbi, d'Awda-

6. Communication de Djiri Sylla au Colloque de Bamako, vol. 11, Fondation SCOA, 1975.



*Kumbi Saleh. Les parties démolies de la mosquée entre le IX<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle (cliché I.M.R.S.).*

ghost, de Niani sont l'objet de fouilles depuis deux décennies; la moisson est abondante et elle confirme bien des données des traditions orales<sup>7</sup>.

## Le Takrūr

Les provinces les plus importantes, telles que le Manden et le Takrūr, s'étaient détachées et libérées de la domination du Ghana dès le milieu du XI<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Wardjabi, roi du Takrūr, converti à l'islam, avait pris une part active à la guerre sainte déclenchée par les Almoravides; son fils, Labi ou Laba, continua cette politique d'alliance avec les Almoravides et combattit avec eux les Godala<sup>9</sup> en 1056.

Maître du fleuve Sénégal et contrôlant les mines d'or du Galam, le Takrūr prit momentanément la relève de Kumbi comme centre commercial. Selon Al-Idrīsī, le Takrūr était, au XII<sup>e</sup> siècle, un puissant royaume dont l'autorité était incontestable sur le fleuve Sénégal; il annexa la cité de Barisa; les mines de sel d'Awlil étaient sous le contrôle de ses rois.

Au XII<sup>e</sup> siècle, après le Ghana, le Takrūr fut le royaume le plus connu des Arabes; ses commerçants semblent avoir pris le pas sur ceux du Ghana, gênés par la guerre civile qui désolait les provinces soninke du Wagadu, du Baxunu, du Kaniaga et du Nema. Le Sénégal, navigable jusqu'à Goundiourou (région de Kayes), était une voie de pénétration commode qu'utilisèrent les commerçants takrūriens ou tukulóór pour aller échanger le sel d'Awlil jusqu'au-delà de Barisa contre de l'or<sup>10</sup>.

Il apparaît de plus en plus que l'apogée du Takrūr se situe entre la fin du XI<sup>e</sup> et le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Avant l'émergence du Soso et du Mali, c'est le Takrūr qui a joué un rôle économique de premier plan. Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir les Arabes donner le nom de Takrūr à tout le Soudan occidental.

Les villes de Sangana, Takrūr et Silla étaient fréquentées par les commerçants arabo-berbères; la chute de Kumbi n'interrompit pas le trafic de l'or; bien au contraire, le Takrūr remplit momentanément le vide laissé par Kumbi<sup>11</sup>. La ville de Takrūr décrite par Al-Bakrī était une grande métropole comprenant un quartier d'Arabo-Berbères comme à Kumbi.

Cependant, le Takrūr se contenta de rayonner dans le bassin du fleuve Sénégal et ne prit pas part à la lutte pour l'hégémonie qui opposait les Soninke et les Maninka aux Sosoc.

7. J. Devisse et S. Robert, 1970.

8. Voir Al-Idrīsī, 1866; également Ibn Sa'īd, dans J. Cuoq, 1975.

9. Les Godala ou Gdala faisaient partie de *ḡabīla* berbères sanhaja, qui habitaient le Sahara.

10. Al-Idrīsī, 1866; voir également Ibn Sa'īd, dans J. Cuoq, 1975, p. 201-205.

11. Al-Bakrī, Al-Idrīsī et Ibn Sa'īd citent les villes du Takrūr, mais aucun travail d'envergure n'a été fait pour localiser les sites de ces villes ensevelies par le désert ou détruites par les guerres. La traduction du livre d'Al-Bakrī est fort ancienne; en la reprenant, il est possible aujourd'hui de faire une bonne lecture des noms de lieux et de personnes. Les villes de Sangana, de Takrūr, de Barisa n'ont pas encore été localisées le long du fleuve Sénégal.

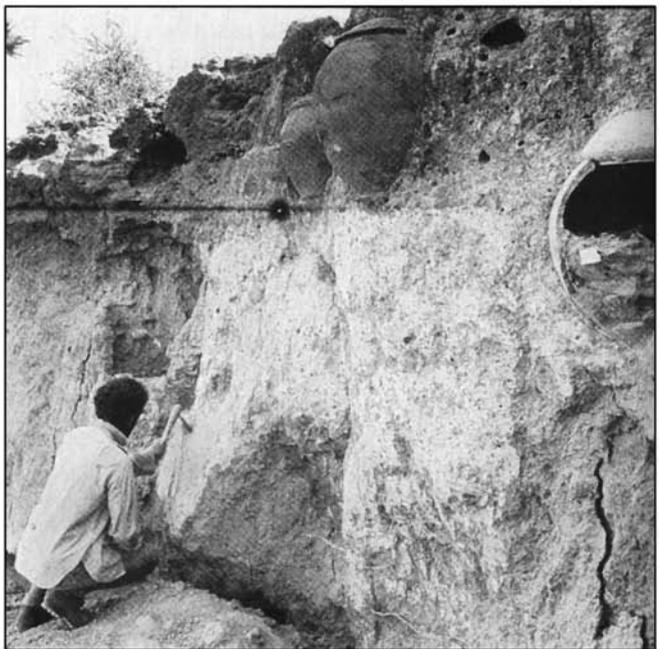


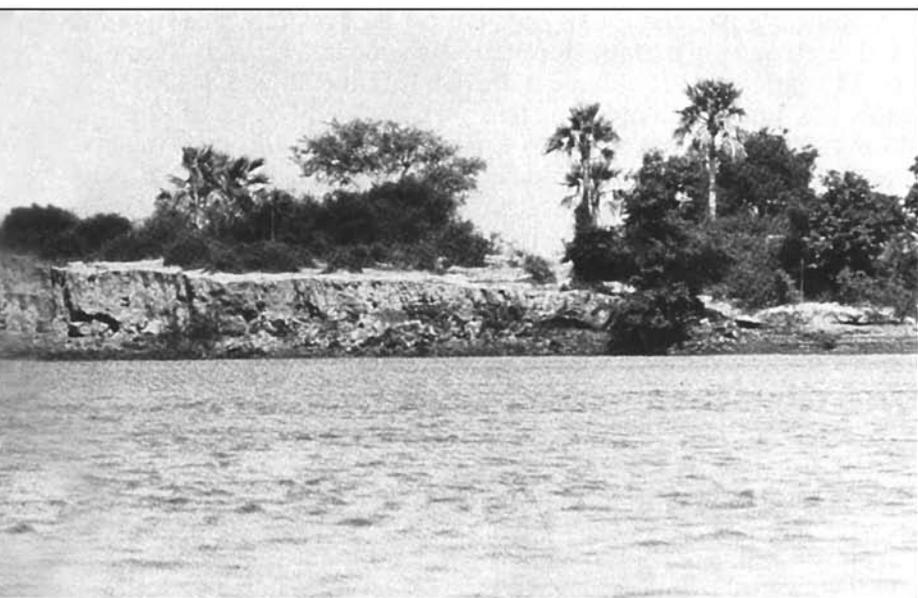
*Toguéré Galia. Vue d'ensemble de la butte, coupée par le Bani, prise de l'ouest cliché (G. Jansen, Institut d'anthropobiologie, Université d'État, Utrecht).*

*Toguéré Galia. Section avec trois jarres funéraires in situ. Datation : postérieure à la période II (1600?).*

*Toguéré Doupwil. Section C avec jarre funéraire in situ. Le couvercle est scellé avec un boudin d'argile. Datation : période I, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle?*

*Toguéré Doupwil. Section C avec jarre funéraire contenant un squelette in situ. Individu adulte, vraisemblablement masculin, en position accroupie. Datation : période I, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle? (clichés G. Jansen, Institut d'anthropobiologie, Université d'État, Utrecht). Source : Palaeohistoria n° XX, 1978, Recherches archéologiques dans le delta intérieur du Niger.*





## Le Songhay

Le Ghana n'a pas étendu sa domination au Songhay; ce royaume très ancien a entretenu très tôt des relations avec le Maghreb; ses rois, convertis à l'islam vers 1010, avaient attiré à Kukia et à Gao des lettrés et des marchands arabo-berbères<sup>12</sup>. C'est vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle que les Songhay remontèrent le Niger depuis Kukia, dans le Dendi, pour occuper la boucle du Niger. Ils transférèrent leur capitale de Kukia à Gao. Vers 1100, Tombouctou fut fondée par les Touareg magcharen (à la fin du V<sup>e</sup> siècle de l'hégire). « Ils venaient dans ces contrées pour faire paître leurs troupeaux... Au début, c'était là que se rencontraient les voyageurs venus par terre et par eau<sup>13</sup>. »

Les Songhay ne tardèrent pas à s'installer dans toute la boucle; leur présence à Tombouctou fit de cette nouvelle fondation un important carrefour commercial. Les rois de Gao entendaient aussi jouer un rôle politique dans la région: leur progression vers le delta intérieur du Niger est significative de cette politique; mais l'heure des rois de Gao n'avait pas encore sonné.

## Les provinces soninke

La prise de Kumbi provoqua une série de guerres et mouvements de populations soninke. Avant même de tomber aux mains des Almoravides, Kumbi abritait de nombreux adeptes de l'islam parmi les marchands; Al-Bakrī nous dit qu'un proche du roi s'était converti à la nouvelle religion: « La ville d'Alouken... obéit à un roi nommé Canmer, fils de Beci [le roi]. On dit qu'il est musulman et qu'il cache sa religion<sup>14</sup>. » N'oublions pas que, depuis le VIII<sup>e</sup> siècle, le Ghana entretenait des relations commerciales avec le Maghreb. À la cour, des musulmans arabo-berbères occupaient de hautes fonctions<sup>15</sup>; mais, pour l'essentiel, la masse de la population resta fidèle à la religion ancestrale. Des luttes confuses opposèrent les provinces et, à l'intérieur de celles-ci, les clans les uns aux autres.

Le Wagadu, province centrale, fut déchiré par les guerres civiles; certains groupes de Soninke, demeurés fidèles aux rites anciens, s'enfuirent et s'établirent dans la province du Nema<sup>16</sup>; des luttes de même nature opposèrent les habitants du Kaniaga les uns aux autres. À propos du Kaniaga, Maḥmud Katī écrit: « Il y avait au pays de Kaniaga une ville importante et ancienne qui avait été bâtie antérieurement à Diara et qui servait de capitale; on la nommait Sain Demba; c' était la ville principale de gens du Diafounou qu'on appelle Diafounouké. Elle existait depuis le temps des *Kayamaga* et fut

12. Voir vol. III, chap.3 (à paraître); le roi Za-Kosoi se convertit à l'islam en 1010; Es-Sa'dī, p.5. Al-Bakrī cite Kughā ou Gao, « dont les habitants sont musulmans... La plupart des marchandises que l'on y apporte consistent en sel, en cauris, en cuivre et en euphorbe » (1975, p.365).

13. Es-Sa'dī, 1964, p.36-37.

14. Al-Bakrī, 1965, p.335.

15. Voir vol. III, chap.3 (à paraître).

16. N. Levtzion, 1973, p.46-49; C. Monteil, 1929, p.853.

ruinée lors de la chute de ces derniers, à l'époque des troubles auxquels cette chute donna lieu. Ce fut après la destruction de l'empire de Kayamaga que fut bâtie Diara. Une partie des habitants de l'empire émigrèrent à Kussata : ce sont les gens appelés Kusa. Les autres allèrent à Diara ; ces derniers furent vaincus par le *Kaniaga faren* qui s'empara de leur royaume et soumit les Arabes qui en faisaient partie jusqu'au Foutouti, à Tichit et à Takanaka<sup>17</sup>.» Le royaume de Jara (« Diara ») prit part aux luttes pour l'hégémonie et se heurta aux Sosoe alors en pleine expansion.

## L'hégémonie Sosoe

Elle fut de courte durée et se situa entre 1180 et 1230. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le peuple sosoe, sous la dynastie des Kante, entra en guerre contre les musulmans.

### Les Sosoe

Ils constituent une fraction du groupe maninka ; le site de leur capitale, Soso, se trouverait, selon la tradition, dans la région de Koulikoro, dans les montagnes (à quatre-vingts kilomètres au nord de Bamako)<sup>18</sup>. Mais, jusqu'à présent, il n'y a pas eu de recherche dans cette région pour identifier ses ruines, comme on l'a fait pour le Ghana et le Mali. Les Sosoe, en réalité, n'étaient qu'un clan maninka, spécialisé dans le travail du fer. Dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, ce clan de forgerons affirma une nette volonté de repousser l'islam et de s'imposer dans l'espace soninke<sup>19</sup>. Selon la légende, le clan soninke des Jariso (« Diarisso »), se rendit indépendant du Ghana avant même la chute de Kumbi ; les Kante prirent le dessus dans le Soso et le Kaniaga et ils fondèrent une dynastie. Le roi Sosoe Kemoko, unifia, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le Kaniaga et le Soso en un royaume ; son fils Sumaoro (ou Sumanguru) Kante lui succéda sur le trône et poursuivit son entreprise de conquête.

### Sumaoro Kante

Nous suivons ici les traditions orales mandenka pour la relation des faits de guerre de Sumaoro Kante, dont le règne se situe entre 1200 et 1235<sup>20</sup>.

17. M. Kati, p.70-71 ; C. Meillassoux, C. Doucoure et D. Simagha, 1967, p.9, sur les Kusa (« Koussa »).

18. C'est la ville qui a donné son nom au peuple. Les Sosoe étaient une fraction des Maninka ; la seule différence vient du fait que les Maninka et leurs rois étaient favorables à l'islam, alors que les Sosoe se sont signalés par leur hostilité à la nouvelle religion et leur attachement aux traditions ancestrales.

19. N. Levtzion, 1973, p.51.

20. La chronologie du Mali a été établie par Maurice Delafosse à partir de la durée des règnes que donne Ibn *Khaldūn* ; il s'agit d'une chronologie relative ; le terminus *ad quem* est fourni par le début du règne de Maghan III en 1390, règne mentionné par Ibn *Khaldūn*, qui achève l'histoire des Berbères peu après cette date.

Après avoir soumis les provinces soninke, Sumaoro Kante attaqua le Manden, dont les rois lui opposèrent une résistance opiniâtre; Sumaoro Kante aurait « cassé », c'est-à-dire saccagé, neuf fois le Manden; à chaque fois, les Maninka reconstituaient leurs forces et passaient à l'attaque<sup>21</sup>. Après la mort du roi Nare Fa Maghan, son fils aîné, Mansa Dankaran Tuman, trouva plus sage de composer avec Sumaoro Kante. Pour bien marquer cette allégeance, il donna sa sœur, la princesse Nana Triban, en mariage au monarque de Soso; l'autorité de celui-ci s'étendait sur toutes les provinces jadis contrôlées par le Ghana, à l'exception du Manden. Les traditions orales mettent toutes l'accent sur la cruauté de Sumaoro Kante: il fit régner la terreur au Manden au point que « les hommes n'osaient plus se réunir en palabre, de peur que le vent ne porte leurs paroles jusqu'au roi ». Sumaoro Kante en imposait aux populations autant par sa force militaire que par sa puissance magique; en effet, il était redouté comme grand magicien ou sorcier. On l'appelait le roi sorcier<sup>22</sup>. On lui attribue aussi l'invention du balafon et du dan, guitare tétracorde du griot des chasseurs. L'enquête auprès des forgerons kante nous révèle un tout autre visage de Sumaoro Kante; il semble qu'il ait voulu supprimer le trafic d'esclaves que faisaient les Soninke, de connivence avec les Maninka. Toujours est-il qu'il apparaît comme un farouche adversaire de l'islam; il aurait vaincu et tué neuf rois. Devant les exactions du roi sorcier, les gens du Manden se révoltèrent une fois de plus et exhortèrent Mansa Dankaran Tuman à prendre la direction des opérations; craignant les représailles de Sumaoro Kante, le roi du Manden s'enfuit au sud, dans la forêt, où il fonda Kissidougou ou « ville du salut ». Alors, les insurgés firent appel à Sunjata Keita, le second fils de Nare Fa Maghan, qui vivait en exil à Nema<sup>23</sup>. Mais, avant d'aborder les guerres et les conquêtes du jeune prince, présentons à grands traits le Manden, noyau de l'empire du Mali.

## Le Manden avant Sunjata

### Les sources écrites

Al-Bakrī a été le premier à faire mention du Mali, qu'il appelle Malel, et du royaume de Do au XI<sup>e</sup> siècle. « Les Nègres Adjemm, nommés Nounghar-

21. Sur la légende de Sumaoro, voir M. Delafosse, 1913; C. Monteil, 1929; D. T. Niane, 1960; Colloque de Bamako, Fondation SCOA, 1976; G. Innes, 1974.

22. Colloque de Bamako, Fondation SCOA, 1976. Une tradition recueillie par les chercheurs de la Fondation SCOA auprès de Wa Kamissoko, griot de Kirina, affirme que Sumaoro Kante n'avait pour intention, au départ, que de chasser du pays les marchands soninke qui entretenaient le commerce des esclaves. Les Maninka repoussèrent les propositions de Soso. Il s'avère qu'on peut encore recueillir de bonnes informations sur cette période en étudiant les sociétés secrètes, les confréries de chasseurs qui sont les dépositaires de traditions non officielles comme celles des descendants de griots qui étaient au service des princes du Mali.

23. D. T. Niane, 1960.

mata (Wangara), sont négociants et transportent la poudre d'or d'Iresni dans tous les pays. Vis-à-vis de cette ville, sur l'autre côté du fleuve (Sénégal), est un grand royaume qui s'étend sur l'espace de huit journées et dont le souverain porte le titre de dou [do]. Les habitants vont au combat armés de flèches. Derrière ce pays, il y en a un autre nommé Malel, dont le roi porte le titre d'El-Moslemani<sup>24</sup>. » Un siècle plus tard, Al-Idrīsī reprend les informations d'Al-Bakrī et y ajoute des détails intéressants. Selon lui, au sud de Barisa (Iresni d'Al-Bakrī), se trouvait le pays des Lem-Lem; les gens de Takrūr et de Ghana y faisaient des incursions pour se procurer des esclaves; le géographe arabe mentionne deux villes: Malel et Do<sup>25</sup>; elles sont séparées par quatre jours de marche.

Ces deux auteurs nous montrent deux entités politiques: Malel ou Mand et Do; tous deux font mention des commerçants wangara. Il est intéressant de noter, avec Al-Idrīsī, que les gens de Ghana et de Takrūr faisaient des raids chez les païens pour capturer des prisonniers et les vendre comme esclaves; dans le même passage, Al-Idrīsī note que les Lem-Lem se faisaient des marques sur le visage (il s'agit des stigmates ou des scarifications); il reste que, par maints détails, les descriptions s'appliquent aux populations du Haut-Niger-Sénégal<sup>26</sup>.

### Les sources orales

Elles nous permettent de connaître de l'intérieur l'histoire de la région; la collecte se poursuit dans toute l'aire de la savane depuis deux décennies.

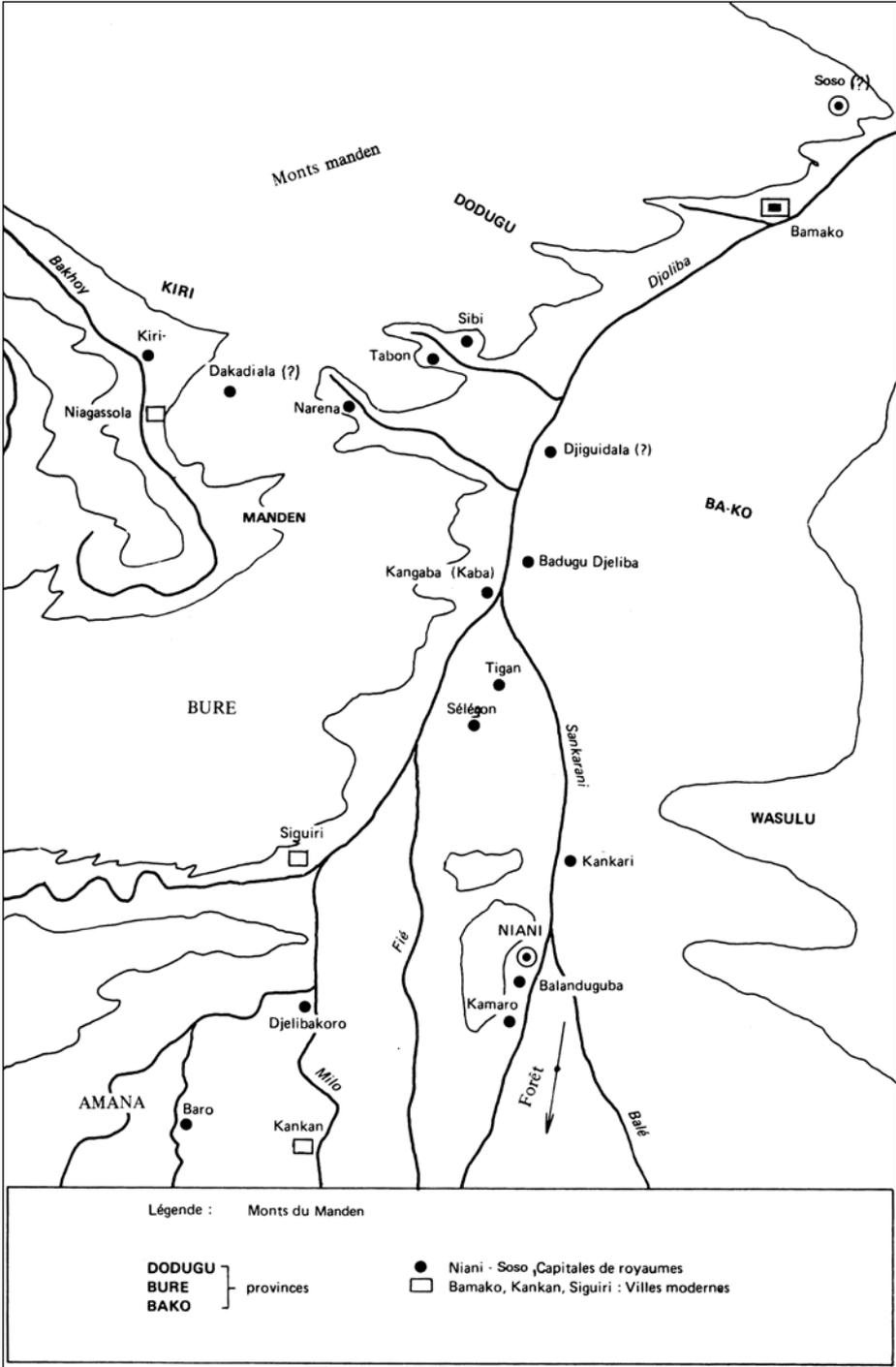
Il existe plusieurs centres ou « écoles » de traditions orales en pays mandenka; parmi celles-ci, citons Keyla, près de Kangaba, tenue par les griots du clan Jabate; Nagasola; Jelibakoro; Keita; Fadama, etc.<sup>27</sup> (voir carte). Les

24. Al-Bakrī, 1975, p.33; dans le même passage, il décrit les circonstances de la conversion du roi du Manden par un hôte musulman qui vivait à la cour du roi. Dans la présente étude, par commodité, *Manden* désignera le noyau originel des Maninka; on emploiera le terme *Mandenka* pour désigner tous les peuples qu'on rattache linguistiquement aux Soninke et aux Maninka. Avec des appellations diverses, on trouve des locuteurs de la langue du Manden dans les républiques de Guinée, du Mali, du Sénégal, de Guinée-Bissau, de Côte-d'Ivoire, de Haute-Volta, du Liberia, de Sierra Leone, etc. Cette expansion à partir du noyau central s'est opérée du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

25. Al-Idrīsī, dans J. Cuoq, 1975, p. 132.

26. M. Delafosse, 1913; C. Monteil, 1929, p.320-335. Malel ou Mali, dont il est question, désigne le noyau d'origine d'où partiront les Maninka pour créer l'empire du Mali.

27. Situé à dix kilomètres de la ville de Kangaba (République du Mali), Keyla est le village des griots dépositaires des traditions orales de la famille impériale des Keita. C'est le clan jabate (« diabaté ») de Keyla qui organise, tous les sept ans, la cérémonie de réfection de la toiture de la case-musée ou *kama-blou* de Kangaba. Au cours des festivités qui marquent cette cérémonie, le chef du clan jabate retrace l'histoire de Sunjata Keita et la genèse de l'empire du Mali; Kita est un autre centre de traditions orales. Massa Makan Diabaté, de la grande famille des griots de cette région, a recueilli et transcrit les récits de son oncle, le célèbre Kele Monzon; voir M. M. Diabaté, 1970. Fadama, sur le Niandan, en Guinée, est un autre centre de traditions orales animé par les griots konde (« condé »); Jelibakoro (« Djélibakoro »), en Guinée, est également un centre de traditions orales. À Niani, petit village des Keita, sur le site de l'ancienne capitale (Guinée), on peut aussi recueillir des traditions orales. En Sénégambie, les griots dispensent un enseignement historique, mais, à côté de la geste de Sunjata Keita, une grande place est faite à Tiramaghan Traore, général de Sunjata Keita, qui fit la conquête de ces régions. Il est considéré comme le fondateur du royaume du Gabu ou Kaabu (entre le fleuve Gambie et le Rio Grande).



*Le vieux Manden (carte D.T. Niane).*

traditions enseignées dans ces écoles tenues par des « maîtres de la parole » ou *belentigi* sont les variantes du corpus de l'histoire du Mali, centrée sur le personnage de Sunjata Keita. À quelques détails près, on retrouve d'une « école » à l'autre les points essentiels ayant trait aux origines du Mali et aux faits d'armes du fondateur de l'empire.

Ces sources confirment l'existence de deux royaumes au départ: le royaume de Do et celui de Kiri ou Manden. Ce dernier nom a désigné par la suite l'ensemble des pays maninka. Le royaume de Do ou Dodugu était peuplé par le clan des Konde, alors que les Konate et les Keita occupaient le pays de Kiri (Manden). Le Dodugu était situé au nord de Kiri; le clan des Kamara avait pour villes principales Sibi et Tabön: la rive droite du Niger fut progressivement conquise par ce clan; les Traore, quant à eux, occupaient une partie de Kiri, mais le plus grand nombre vivait dans la province qui sera appelée plus tard Gangaran.

Le puissant royaume du Dodugu comptait douze villes (que la tradition n'énumère pas). La rive droite du Niger, ou Bako, ou Mane, comptait quatre villes<sup>28</sup>. Ainsi, les traditions historiques du pays confirment les informations de nos auteurs, à savoir l'existence d'au moins deux royaumes: le Do et le Malel (Do et Kiri pour la tradition). L'unité sera faite par le Malel et le nom du Do va disparaître.

Al-Bakrī place la conversion du roi du Malel à l'islam avant la chute de Kumbi, mais c'est Ibn Khaldūn qui nous a transmis le nom de ce roi; il s'appelait Barmandana ou Sarmandana<sup>29</sup>. On peut l'identifier avec un Mansa Beremun de la liste des rois mandenka recueillie à Kita par Massa Makan Diabaté<sup>30</sup>. Tous les petits royaumes du haut Niger furent unifiés par les rois du clan des Keita entre les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Selon Ibn Khaldūn, le roi Barmandana se convertit à l'islam et fit le pèlerinage à La Mecque. On peut supposer que, au temps de ce roi, le Do et le Kiri avaient fusionné en un royaume ou, alors, que le Malel était assez puissant pour que le roi entreprît le voyage à La Mecque.

Les Keita, fondateurs du Mali, rattachent leur origine à Jon Bilali ou Bilal ben Rabah, compagnon du Prophète Muḥammad et premier muezzin de la communauté musulmane<sup>31</sup>. Lawalo, fils du muezzin, serait venu s'établir au Manden où il aurait fondé la ville de Kiri ou Ki<sup>32</sup>.

28. Une formule consacrée pour cette évocation: *Do ni Kiri, dodugu tan nifla; Bako, dugu nani* — Do et Kiri, pays aux douze villes; Bako, royaume aux quatre villes. Charles Monteil (1929, p. 320-321) conclut à l'existence de deux royaumes: le Mali septentrional et le Mali méridional. Le second s'est développé avec Sunjata Keita pour devenir l'empire du Mali. Le berceau des Keita est le pays des monts de Manden, autour des villes de Dakadiala, Narena et Kiri. Aujourd'hui encore, une province de la région de Siguirī (Guinée) porte le nom de Kende (Manden). Mali provient de l'altération de Manden par les Fulbe; Mellit en est la variante berbère.

29. Voir Ibn Khaldūn, dans J. Cuoq, 1975.

30. M. M. Diabaté, 1970.

31. Voir N. Levtzion, 1973, p. 53-61; C. Monteil, 1929, p. 345-346; l'adoption d'ancêtres musulmans originaires de l'Orient était pratique courante dans les cours soudanaises. À noter que les Keita ne se réclament pas d'un ancêtre blanc, mais du Noir abyssin Bilal ben Rabah.

32. *Ki* veut dire travail; Kele Monzon chante l'origine de Kiri en exaltant le travail: « Au commencement, il y avait le travail »; voir M. M. Diabaté, 1970, p. 9.

Ce Lawalo eut pour fils Latal Kalabi, lui-même père de Damal Kalabi, qui eut pour fils Lahilatul Kalabi. Celui-ci fut le premier roi du Manden à faire le pèlerinage à La Mecque. Le petit-fils de ce dernier, appelé Mamadi Kani, fut un « maître chasseur »<sup>33</sup>. C'est lui qui étendit le royaume des Keita sur l'ensemble Do, Kiri, Bako et le Bure (« Bouré »). La plupart de ces rois furent de grands chasseurs; il semble bien que la première force militaire du Manden fut constituée par des chasseurs<sup>34</sup>. En pays maninka, jusqu'à une date récente, les chasseurs formaient une association très fermée, qui avait la réputation de posséder beaucoup de secrets de la brousse et de la forêt; le titre de *simbon* ou « maître chasseur » était fort recherché. Les chasseurs, selon la tradition, furent les premiers défenseurs des communautés villageoises. Mamadi Kani les regroupa pour constituer une armée. Il fit appel à ceux des clans kamara, keita, konate et traore, etc. On peut situer le règne de Mamadi Kani vers le début du XII<sup>e</sup> siècle. Il eut quatre fils dont *simbon* Bamari Tañogokelen, qui eut pour fils Mbali Nene, dont l'arrière-petit-fils, Maghan Kōn Fatta ou Frako Maghan Keñi, fut le père de Sunjata Keita, le conquérant fondateur de l'empire du Mali. Maghan Kōn Fatta régna au début du XIII<sup>e</sup> siècle — le Soso était alors en pleine expansion avec la dynastie des Kante. Après sa mort, son fils aîné, Mansa Dankaran Tuman, monta sur le trône, mais Sumaoro Kante, roi de Soso, annexa le Manden.

Ainsi, selon la tradition<sup>35</sup>, seize rois précédèrent Sunjata Keita sur le trône. Dans les listes de ces rois, on trouve des différences d'une « école » à l'autre; celle fournie par Kele Monzon de Kita mentionne, comme on sait, un Mansa Beremun, que nous avons identifié au Barmandana (ou Baramandana) d'Ibn Khaldūn. Les traditions orales de Siguiiri donnent le nom de Lahilatul Kalabi au premier roi manden qui fit le pèlerinage à La Mecque. Toutes les traditions s'accordent cependant pour dire que les premiers rois furent des « maîtres chasseurs » ou *simbon*; toutes mettent l'accent sur l'introduction très précoce de l'islam au Manden.

Les chasseurs ont joué un rôle de premier plan aux origines du Mali; la mère de Sunjata Keita avait été donnée en mariage à Maghan Kōn Fatta par des chasseurs du clan Traore<sup>36</sup>. Les membres de ces clans dominaient un vaste pays, le Gangaran, au nord-ouest du Bure, qui fut annexé au Manden peu avant le règne de Frako Maghan Keñi.

### L'union des clans maninka

Sous le règne de Mansa Dankaran Tuman, les Maninka se soulevèrent une fois de plus contre l'autorité de Sumaoro Kante; devant la dérobade du roi, ils firent appel, comme nous l'avons vu, à son frère Sunjata Keita. La guerre qui opposa le Manden aux Sosoe se situe entre 1220 et 1235.

33. D. T. Niane, 1960, p. 15-16.

34. *Ibid.*, p. 16.

35. Voir D. T. Niane, 1960, p. 14-17.

36. Y. Cissé, *JSA*, 1964, t. XXXIV, fasc. II, p. 175-176.

## La personnalité de Sunjata Keita

Il est à croire que, si Ibn Baṭṭūṭa en 1353 et, après lui, Ibn Khaldūn en 1376 n'avaient pas fait mention du conquérant dans leurs écrits, les historiens européens auraient certainement considéré Sunjata Keita comme un ancêtre mythique ou légendaire, tant est grande la place qu'il occupe dans l'histoire traditionnelle du Mali. « Le plus puissant de ces monarques fut celui qui soumit Suso (Soso), occupa leur ville et leur enleva l'autorité suprême. Il se nommait Mari Djata; chez eux, le mot *mari* veut dire *émir*, *djata* signifie *lion*. Ce roi dont nous n'avons pas appris la généalogie régna vingt ans, à ce qu'on m'a rapporté<sup>37</sup> ». Ibn Khaldūn a puisé à bonne source; il est aussi le seul auteur de cette époque à citer les Sosoc, qui ont exercé l'hégémonie dans l'espace soninke-maninka. Mais que savons-nous d'autre de Sunjata Keita ? Les écrits nous apprennent peu de chose, mais la tradition orale est prolixe sur ses actions d'éclat<sup>38</sup>.

Il eut une enfance difficile et resta longtemps perclus des jambes, et sa mère, Sogolon Konde, fut la risée des autres épouses du roi. Quand il eut marché, il devint chef de son groupe d'âge: persécuté par Dankaran Tuman, il dut s'enfuir avec sa mère et son frère Mande Bugari (Abubakar)<sup>39</sup>. Cet exil, ou *nieni na bori*, dura de longues années; aucun chef maninka n'osa leur donner l'hospitalité; ils partirent pour le Ghana où il fut bien reçu à Kumbi, mais c'est à Nema qu'il s'établit avec sa mère et son frère. Le roi de Nema, *mansa* Tunkara ou Nema Farin Tunkara, apprécia la bravoure du jeune Jata et lui confia de hautes responsabilités. C'est à Nema que les messagers du Manden le trouvèrent; le roi lui donna un contingent de soldats et il rentra au Manden.

### La bataille de Kirina

L'annonce de son arrivée souleva un grand enthousiasme parmi les Maninka. Chaque clan avait constitué son armée; les principaux généraux étaient du reste des camarades d'âge de Sunjata Keita: ainsi Tabön Wana (Tabön Ghana). Tabön Wana était le chef d'une fraction des Kamara, de même que son cousin Kamajan Kamara de Sibi (entre Siguiiri et Kangaba). Faoni Konde, Siara Kuman Konate, Tiramaghan Traore, tous chefs d'armée, firent cause commune. La rencontre avec Sunjata Keita eut lieu dans la plaine de Sibi. Les alliés scellèrent l'unité et Sunjata prit la direction des opérations.

37. Ibn Khaldūn, dans J. Cuoq, 1975, p. 344.

38. Depuis la parution de *Soundjata ou l'épopée mandingue*, la collecte de traditions orales a été systématique; voir G. Innes, 1974, qui a recueilli en Sénégambie trois versions de l'histoire de Sunjata; voir S. M. Cissoko, 1966; M. Ly-Tall, 1978; les colloques de la SCOA, 1975, 1977, 1980; le colloque sur les traditions orales du Kaabu de la Fondation Senghor, 1980.

39. D. T. Niane, 1960, p. 56-73. À quelques variantes près, l'épopée de Sunjata Keita des diverses « écoles » concorde sur les points essentiels: enfance difficile de Sunjata Keita, son exil à Nema, l'envoi d'émissaires à sa recherche, le retour de Sunjata Keita, l'alliance et le serment des chefs de clan, la défaite et la disparition de Sumaoro Kante, la proclamation de Sunjata Keita *mansa* (roi, empereur).

Les Kamara de la rive droite du Niger, des villages de Niani, de Selefugu et de Tigan, groupés autour de Mansa Kara Noro, révoltés les premiers, opposaient alors à Sumaoro Kante une vive résistance. Celui-ci ne dut la victoire qu'à son neveu Fakoli, général en chef de ses troupes. La lutte avait été âpre, car Mansa Kara Noro commandait une armée de soldats bardés de fer; Fakoli eut le dessus grâce à la trahison de la reine de Mansa Kara Noro, qui livra son mari à Fakoli.

Pour célébrer cette victoire, Sumaoro Kante organisa de grandes fêtes à Niani, capitale de Mansa Kara Noro; c'est au cours de ces festivités qu'il se brouilla avec son neveu Fakoli, dit Wana ou Ghana Fakoli. Sumaoro Kante, séduit par le talent culinaire de Keleya Konkon, femme de son neveu, la lui enleva. Fakoli, outré, traversa, pour se venger, le Niger avec son armée et se joignit aux alliés rassemblés à Sibi. Sumaoro Kante était ainsi privé de son meilleur lieutenant. Il n'en passa pas moins, aussitôt, à l'attaque. Après deux batailles incertaines, les Maninka prirent courage. La rencontre décisive eut lieu à Kirina, localité difficile à situer, car, selon les traditions orales, l'actuel village de Kirina est une fondation récente. L'armée de Sumaoro Kante était nombreuse, mais il est difficile d'avancer un chiffre. Il y avait entre autres, parmi ses généraux, Jolofin Mansa, le roi du Jolof, réputé lui aussi grand magicien, et le chef des Tunkara de Kita. La cavalerie de Sumaoro Kante était célèbre: elle avait des charges irrésistibles. Mais les troupes de Sunjata Keita étaient pleines d'enthousiasme; le chef des alliés affichait une grande assurance. En effet, Nana Triban, sœur de Sunjata Keita, mariée de force à Sumaoro Kante, avait pu s'échapper de Soso et rejoindre son frère. Celui-ci détenait à présent le secret de la force de Sumaoro Kante. La magie était inséparable de toute action dans l'Afrique ancienne. Sumaoro Kante était invulnérable au fer, son *tana* (ou totem) était un ergot de coq blanc. Il savait, depuis la fuite de sa femme et du griot Bala Faseke Kuyate, que son secret était dévoilé. Il parut morose sur le champ de bataille; il n'avait pas cette prestance, cette morgue qui enflamme les soldats. Il domina son trouble intérieur et la bataille fut engagée, mais la déroute des Sosoe fut complète. Sunjata Keita poursuivit son adversaire jusqu'à Koulikoro, mais ne put mettre la main sur lui. Il marcha sur la ville de Soso qu'il rasa. La victoire de Kirina ne fut pas seulement une victoire militaire pour les alliés, elle scella l'alliance entre les clans, et, si cette guerre des fétiches et de la magie assura le triomphe de la dynastie des Keita, paradoxalement elle préludait à l'expansion de l'islam, car Sunjata Keita fut le protecteur des musulmans. La délégation partie à sa recherche quand il était en exil comprenait des marabouts. Ce champion de l'islam qui s'ignorait n'est cité par aucun auteur arabe du XIII<sup>e</sup> siècle et la bataille de Kirina n'apparaît pas dans les annales arabes. Cependant, Ibn Baṭṭūṭa nous dit que Sunjata (ou Marijata) Keita avait été converti à l'islam par un certain Mudrik dont le petit-fils vivait à la cour de Mansa Mūsā<sup>40</sup>. Les traditions orales ne reconnaissent que le libérateur des Maninka.

40. Ibn Baṭṭūṭa, *Histoire*, n° 9, trad. franç., 1966, p. 63.

## L'œuvre de Sunjata Keita

### *Les conquêtes militaires*

Secondé par de brillants généraux, Sunjata Keita soumit presque tous les pays anciennement contrôlés par le Ghana; les traditions orales ont retenu les noms de Tiramaghan Traore et de Fakoli Koroma (ou Kuruma). Le premier fut envoyé par Sunjata Keita dans le Jolof pour combattre Jolofin Mansa, qui avait arrêté une caravane de commerçants envoyés par Sunjata Keita pour acheter des chevaux. Après avoir vaincu le roi du Jolof, Tiramaghan guerroya en Sénégambie et fit la conquête de la Casamance et du haut pays de l'actuel Guinée-Bissau, le Kaabu. Tiramaghan Traore est considéré par les Mandenka de l'Ouest comme le fondateur de nombreux royaumes dont le plus important a été le royaume du Kaabu ou Gabu<sup>41</sup>.

Quant à Fakoli Koroma, il soumit les régions sud confinant à la forêt et conquit les régions du haut fleuve Sénégal<sup>42</sup>. Sunjata Keita en personne battit les rois de Diaghan ou Diafounou et de Kita, alliés de Sumaoro Kante. Ainsi, il refit l'unité du Soudan occidental. Ses conquêtes furent poursuivies par son fils et ses généraux qui annexèrent Gao et Takrūr.

### La constitution du Mali

La tradition du Manden attribue au jeune vainqueur de Kirina la codification des coutumes et des interdits qui régissent encore les rapports entre clans mandenka, d'une part, entre ces derniers et les autres clans de l'Ouest africain, d'autre part. On a attribué à cet émule d'Alexandre le Grand des faits qui lui sont bien postérieurs. Toutefois, dans leurs

41. L'épisode de Jolofin Mansa est très important dans l'épopée de Sunjata; le roi du Jolof aurait été un allié de Sumaoro Kante; comme lui, il était hostile à l'islam. Il confisqua les chevaux de Sunjata Keita et lui fit parvenir une peau en lui disant de se tailler une chaussure dans cette peau, ajoutant qu'il n'était ni un chasseur ni un roi digne de monter à cheval. Sunjata Keita eut un accès de colère et s'enferma plusieurs jours; quand il réapparut, il rassembla ses généraux et donna ordre de marcher sur le Jolof. Tiramaghan le supplia de l'autoriser à aller seul combattre le roi du Jolof, prétendant que point n'était besoin de mobiliser toutes les forces. Devant l'insistance de ce général menaçant de se tuer si Sunjata n'accédait pas à son désir, ce dernier lui donna un corps d'armée et Tiramaghan Traore partit. Il vainquit Jolofin Mansa, fit la conquête de la Sénégambie et du Kaabu ou Gabu. Sa geste est chantée par les griots du Kaabu en de longs poèmes accompagnés à la kora. Plusieurs villages du Kaabu prétendent abriter les restes de Tiramaghan Traore. Mais certaines traditions du Gangaran affirment que le vainqueur de Jolofin Mansa est retourné au Mali (voir Colloque sur les traditions orales du Kaabu de la Fondation L.-S.-Senghor, notamment de M. Cissoko, et Madina Ly-Tall). La collecte des traditions orales reste à faire dans la Haute-Gambie et au Sénégal oriental; ces régions recèlent des sites et des villages du plus haut intérêt pour la connaissance de l'expansion des Manden vers l'ouest.

42. Ses descendants sont les clans sisoko, dumbuya et koroma; à Norasoba, village des Koroma en République de Guinée, se trouveraient des fétiches, des vêtements de guerre ayant appartenu à Fakoli. De façon générale, les Manden entretiennent de petits musées, uniquement pour un public restreint d'initiés ou de privilégiés. Des reliques fort anciennes sont ainsi conservées.

grandes lignes, la constitution et les structures administratives demeurent pour l'essentiel son œuvre; Sunjata Keita est l'homme au nom multiple; on l'appelle: *Maghan Sunjata* (ou roi Sunjata) en langue soninke; *Marijata* (ou seigneur Jata-lion) en maninka, *Nare Maghan Konate* (ou roi des Konate, fils de Nare Maghan); Simbon Salaba (ou maître chasseur à la tête vénérable)...

La tradition orale place à Kurukanfuga la Grande Assemblée ou *Gbara*, qui fut une véritable Assemblée constituante. Kurukanfuga est une plaine située non loin de Kangaba. Devant les alliés réunis après la victoire :

a) Sunjata Keita fut solennellement proclamé *mansa* (en maninka) ou *maghan* (en soninke), c'est-à-dire empereur, roi des rois. Chaque chef allié fut confirmé *farin* dans sa province. En réalité, seuls les chefs de Nema et du Wagadu portèrent le titre de roi.

b) L'assemblée décréta que l'empereur devait être choisi dans la lignée de Sunjata Keita et que les princes devaient toujours prendre leur première femme dans le clan konde (en souvenir du mariage heureux de Nare Fa Maghan et de Sogolon Konde, la mère de Sunjata Keita); que, conformément à l'antique tradition, le frère succéderait au frère; que le *mansa* était le juge suprême, le patriarche, le « père de tous ses sujets »: d'où la formule *Nfa mansa* — « Roi, mon père » — pour s'adresser au roi.

c) Les Maninka et leurs alliés formèrent seize clans d'hommes libres ou nobles (*tontajon taniworo*) les seize clans « porteurs de carquois »<sup>43</sup>.

d) Les cinq clans maraboutiques alliés de la première heure, dont les Ture et les Berete, qui avaient activement participé à la recherche de Sunjata Keita en exil, furent proclamés les « cinq gardiens de la foi » ou *mori kanda lolu*. Parmi ces clans, il faut compter les Sise (« Cissé ») du Wagadu, islamisés et alliés politiques de Sunjata Keita.

e) Les hommes de métier furent répartis en quatre clans (*nara nani*) dont les griots, les cordonniers et certains clans de forgerons.

Des correspondances furent établies entre noms claniques mandenka et noms claniques des autres ethnies du Soudan; la parenté à plaisanterie s'établit entre les ethnies; cette pratique continua après Sunjata Keita. En bien des cas, elle fit diminuer la tension entre groupes ethniques<sup>44</sup>. Pour récompenser les bateliers somono et bozo du Niger, Sunjata Keita les déclara « maîtres des eaux ». Comme dit la tradition, Sunjata Keita « partagea le monde », c'est-à-dire

43. L'arc et le carquois étaient l'insigne des hommes libres. Eux seuls avaient le droit de se promener avec des armes. Au XV<sup>e</sup> siècle, les Portugais remarquèrent que les Maninka nobles se promenaient en ville avec leur carquois garni de flèches; ils ne se séparaient jamais de leur armes; c'est à cela qu'on les reconnaissait.

44. Par exemple, un homme du clan konde, chez les Wolof, est considéré comme un frère par ceux du clan ndiay (« N'Diayé »); de même, un Traore est traité de frère par les Jop (« Diop »), etc. En se fixant en pays wolof, un Traore peut prendre le nom clanique Jop ou, inversement, un Jop peut devenir Traore chez les Mandenka. Cette parenté fictive, cette fraternité entre clans, a joué et continue de jouer un grand rôle au Soudan occidental; depuis Sunjata Keita, de nouveaux liens ont été établis entre les Mandenka et les populations des pays où ils se sont établis (région forestière de Guinée, du Liberia et de Côte d'Ivoire).

qu'il fixa les droits et devoirs de chaque clan. Une mesure particulière fut prise : les Sosoe furent répartis entre les clans de métiers ou castes, et leur territoire fut déclaré domaine d'empire. De nombreuses personnes émigrèrent vers l'ouest.

La valeur de cette constitution et sa portée furent grandes. D'abord, elle reproduisait le schéma des couches sociales de l'empire de Ghana, empire qui reconnaissait aussi la personnalité de chaque région. Mais Sunjata Keita codifia le système des clans de métiers et les professions devinrent héréditaires. Au temps de Ghana, il semble que chaque homme pratiquait le métier de son choix; désormais, le fils devait pratiquer le métier de son père, singulièrement au sein des quatre clans ou castes de métiers.

### Le gouvernement de Sunjata

Sunjata Keita mit sur pied un gouvernement composé de ses compagnons. En plus des militaires et chefs de guerre, il s'entoura de lettrés noirs des clans maraboutiques cités. Les membres de ces clans furent les cousins à plaisanterie du clan des Keita. Il est probable que sous son règne quelques marchands arabes aient fréquenté sa cour. Ibn Baṭṭūṭa, comme nous l'avons vu plus haut, dit que Marijata fut converti à l'islam par un certain Mudrik dont un descendant vivait à la cour de Mansa Sulayman, mais la tradition ne voit en Sunjata Keita que le libérateur du Mande et aussi le protecteur des opprimés. Il n'a guère été considéré comme un propagateur de l'islam.

Il y eut deux types de provinces : celles qui avaient rallié les premières et dont les rois conservèrent leur titre — c'est le cas de Ghana (Kumbi) et de Mema<sup>45</sup> — et les provinces conquises; là, à côté du chef traditionnel, un gouverneur ou *farin* représentait le *mansa*. Sunjata Keita respecta les institutions traditionnelles des provinces conquises; aussi l'administration était-elle souple; l'empire ressembla plutôt à une fédération de royaumes ou de provinces qu'à un empire centralisateur. Mais l'existence de garnisons mandenka dans les principales régions garantissait la sécurité en même temps qu'elle constituait une force de dissuasion.

On doit probablement à Sunjata Keita la division de l'empire en deux régions militaires. « Le prince avait sous ses ordres deux généraux : un pour la partie méridionale, l'autre pour la partie septentrionale; le premier s'appelait le sangar zouma, le second faran soura. Chacun avait sous ses ordres un certain nombre de caïds et des troupes<sup>46</sup>. »

45. Al-ʿUmarī, trad. franç. 1927, p.57. « Sur toute l'étendue du royaume de ce souverain [le *mansa*], nul ne porte le titre de roi que le souverain de Ghana, qui n'est plus pourtant que le lieutenant du souverain. » Ce passage détruit l'affirmation de Maurice Delafosse selon laquelle Marijata détruisit Ghana en 1240. La tradition est formelle : les rois du Wagadu, les Sise, et ceux de Nema furent les alliés de première heure de Sunjata Keita; d'où le privilège accordé aux rois de ces pays.

46. Il y a là certainement une lecture erronée; en manden, on dirait *sankaran soma* ou chef du Sankaran, province méridionale qui comprenait le bassin du haut Niger et ses affluents; au lieu de *faran soura*, je propose de lire *sura farin*, c'est-à-dire « chef des pays du Nord » *Sura* désigne les pays sahélics occupés par les Maures et les Touareg dénommés « gens de Sura » ou *Suraka* en maninka. Voir Es-Saʿdī, 1964, p. 20.

## Niani, capitale du Mali

La ville de Niani, sur le Sankarani, se trouvait en territoire kamara. Nous avons vu plus haut que les Keita étaient anciennement établis à Dakajala Kiri et Narena. En réalité, c'est après la victoire de Kirina que Sunjata Keita décida d'établir sa capitale dans le pays de Mani<sup>47</sup> alors riche en or et en fer. L'historien peut se demander pourquoi Sunjata Keita a préféré le pays de Mani au vieux village de Dakajala, où plusieurs générations de rois avaient élu résidence. Les raisons en sont multiples<sup>48</sup> :

a) Le conquérant ne se sentait pas en sécurité au milieu de son propre clan à Dakajala.

b) Cette ville était d'accès difficile, enserrée dans les montagnes.

c) Le site de Niani était naturellement bien défendu. Une vaste plaine le long du Sankarani est entourée d'un demi-cercle de collines ménageant entre elles des passes et dominées par un piton rocheux ou Niani Kura; le Sankarani est profond et navigable toute l'année.

d) Le pays de Mani ou de Niani confinait à la forêt d'où venaient l'or, la cola, l'huile de palme et où les commerçants maninka allaient vendre des cotonnades et des objets en cuivre; Niani ou Mani n'était jusque-là qu'une petite ville rendue célèbre par la résistance de son roi Sumaoro Kante. Située très au sud, la nouvelle capitale se trouvait loin de la zone de turbulence des peuples nomades du Sahel. La ville se développa très rapidement dans la vaste plaine. Deux grandes pistes partaient de Niani: la route du Mande, qui se dirigeait vers le nord (*Manden sila*)<sup>49</sup>, et la route caravanière du Nord-Est (*Sarakule sila*). Celle-ci empruntait la passe entre le mont de Niani et le mont Dawuleni Kuru (mont de la Petite-Porte-Rouge). La ville devint la capitale politique et économique de l'empire.

Niani attira à la fois les marchands noirs et les Arabo-Berbères. Ibn Baṭṭūṭa, qui visita la ville en 1353, l'appelait « Malli ». Mais Ibn Fadl al-ʿUmarī nous donne plus de précisions: « La région du Mali est celle où se trouve la résidence du roi, la ville de Nyeni, et de laquelle dépendent toutes les autres régions; elles portent d'ailleurs le nom officiel de Mali parce que c'est la capitale des régions de ce royaume<sup>50</sup>. »

Longtemps, le problème de l'emplacement de la capitale du Mali a préoccupé les chercheurs: bien des hypothèses ont été avancées avant que Maurice Delafosse ne fasse une lecture correcte du manuscrit d'Al-ʿUmarī.

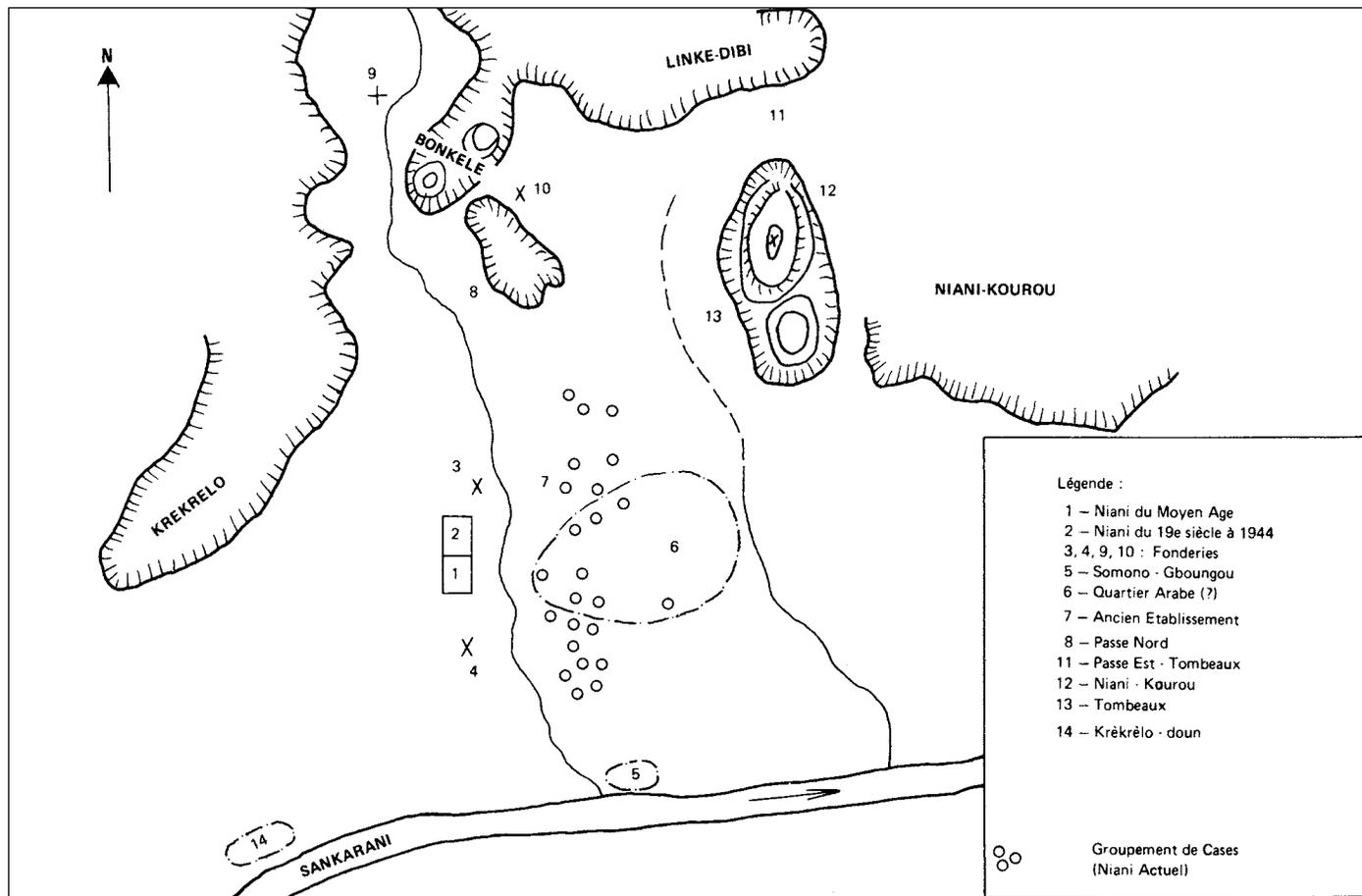
47. Niani est bien en pays kamara: le premier établissement de ce nom fondé par les Kamara de Sibi se trouvait dans les montagnes de la rive gauche entre Bamako et Kangaba; voir Colloque de la Fondation SCOA, 1975 (communication de Y. Cissé).

48. Pour l'identification de Niani, voir M. Delafosse, vol. 11, 1912, p. 181-182. Après les recherches de Vidal et de Gaillard dans le site de Niani, et une minutieuse analyse de l'itinéraire d'Ibn Baṭṭūṭa, Maurice Delafosse conclut, à juste titre, que la capitale des *mansa* se trouvait à Niani.

49. Les Maninka désignent les Soninke couramment par les termes de *Marka* ou *Sarakule*; chez eux, du reste, Soninke ou Sununke est synonyme de Maninka de religion traditionnelle; en Sénégambie, Soninke est synonyme de Mandenka de religion traditionnelle; ici, on n'utilise guère le mot Sarakolle. *Manden sila*, route de Manden; *Sarakule sila*, route des Sarakolle. La première piste se dirige vers le nord, vers le Manden, et la seconde vers l'est.

50. Voir Al-ʿUmarī, p. 57, trad. franç. 1927.





*Niani. Plan des stations (D. T. Niane).*



1

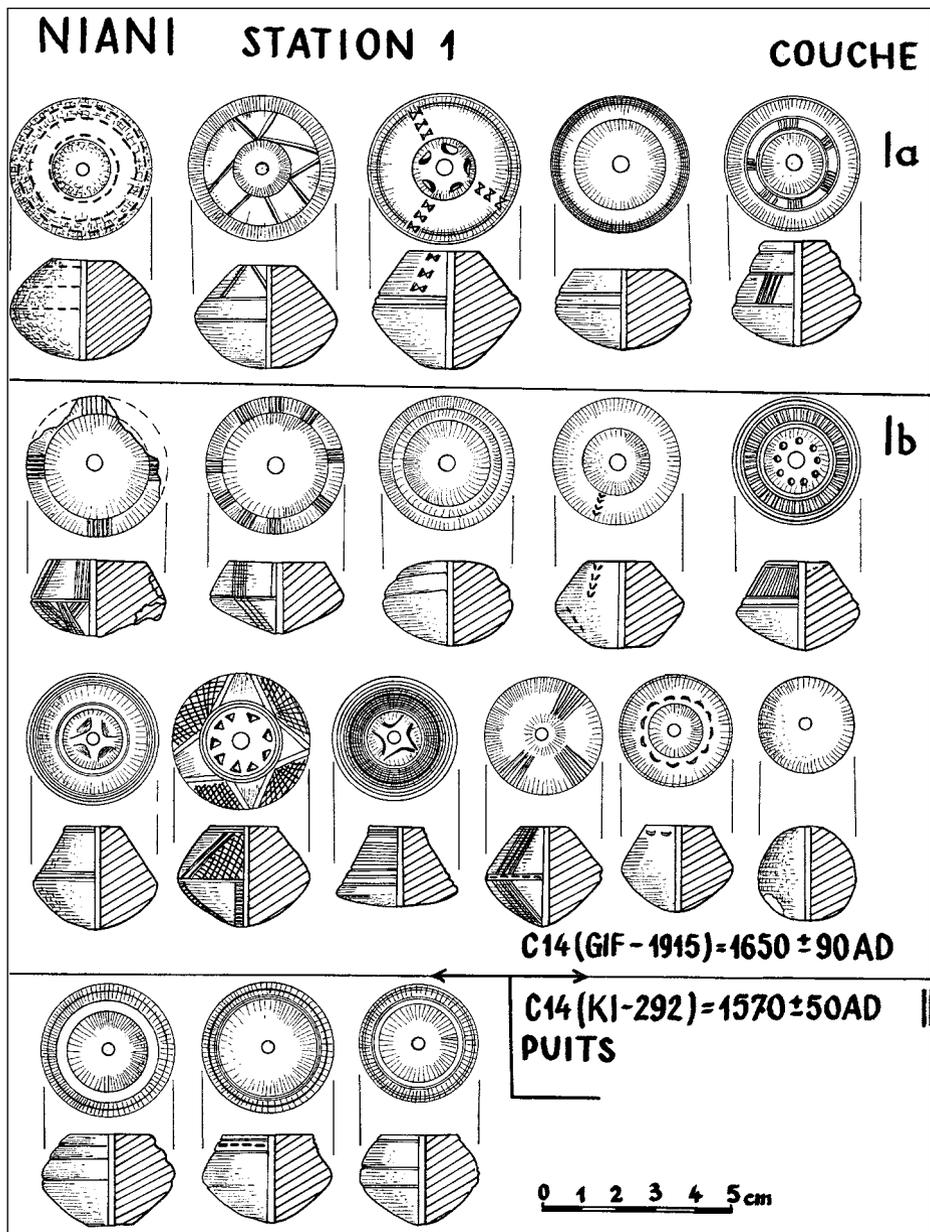


2

*1. Niani. Station 1. Vue générale des fondements des cases dans la partie habitée (couche II).*

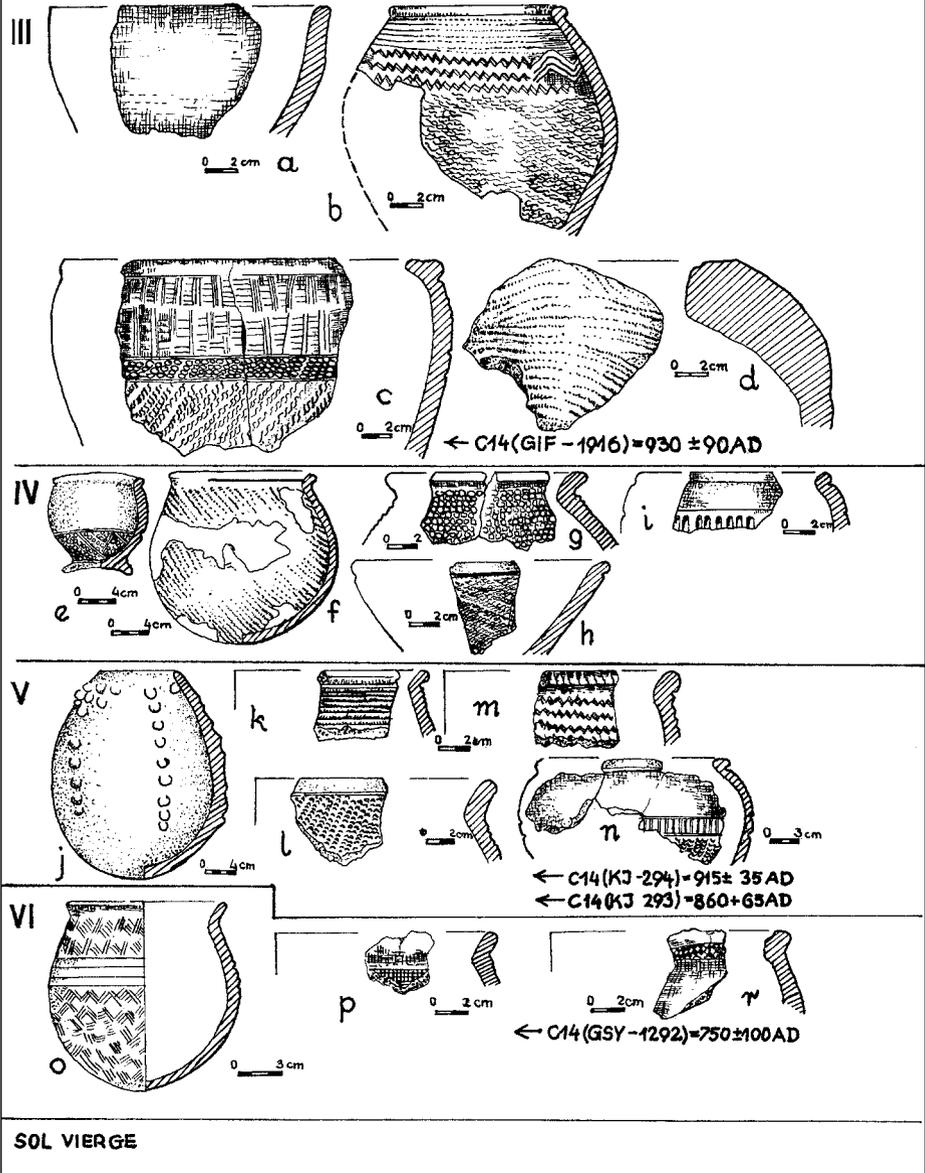
*2. Niani. Station 29. Grandes pierres de dolérite sur la pente de Niani Kourou où l'on a découvert de nombreux tessons.*

*A-t-elle été un lieu de culte?*



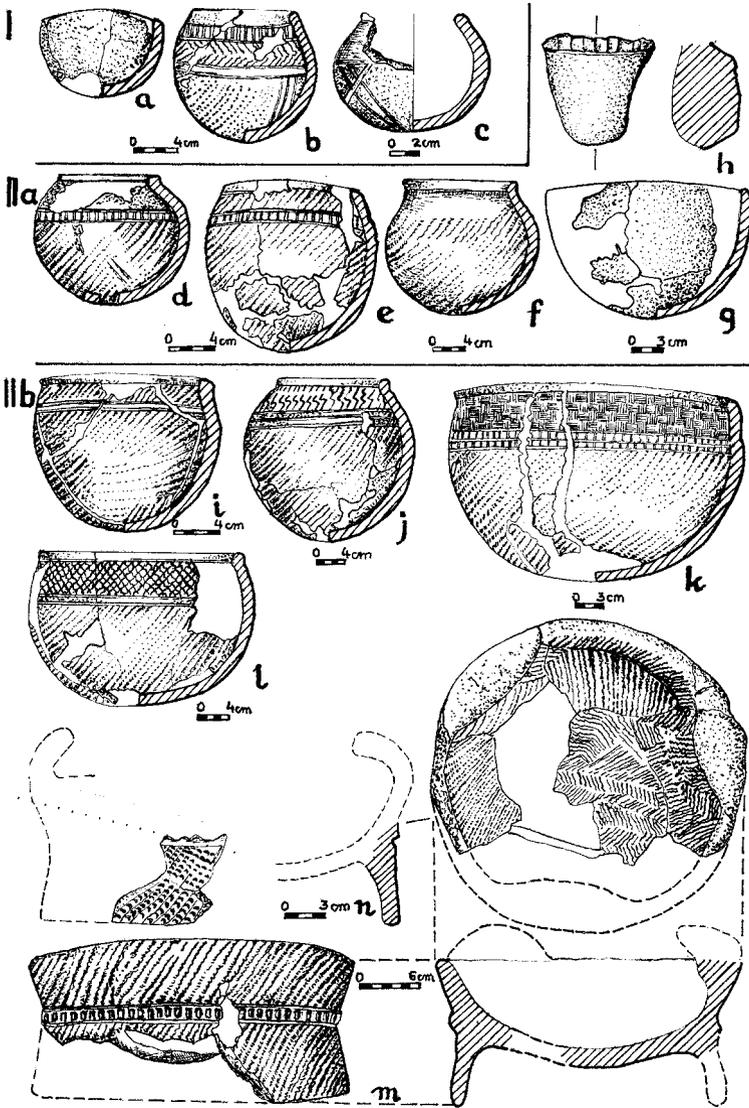
*Station 1.  
Ensemble de fusaiöles  
trouvés dans les couches  
du secteur d'habitation  
du quartier royal.*

**COUCHE III-VI NIANI-ST. 6D (LARABOU-SO)**



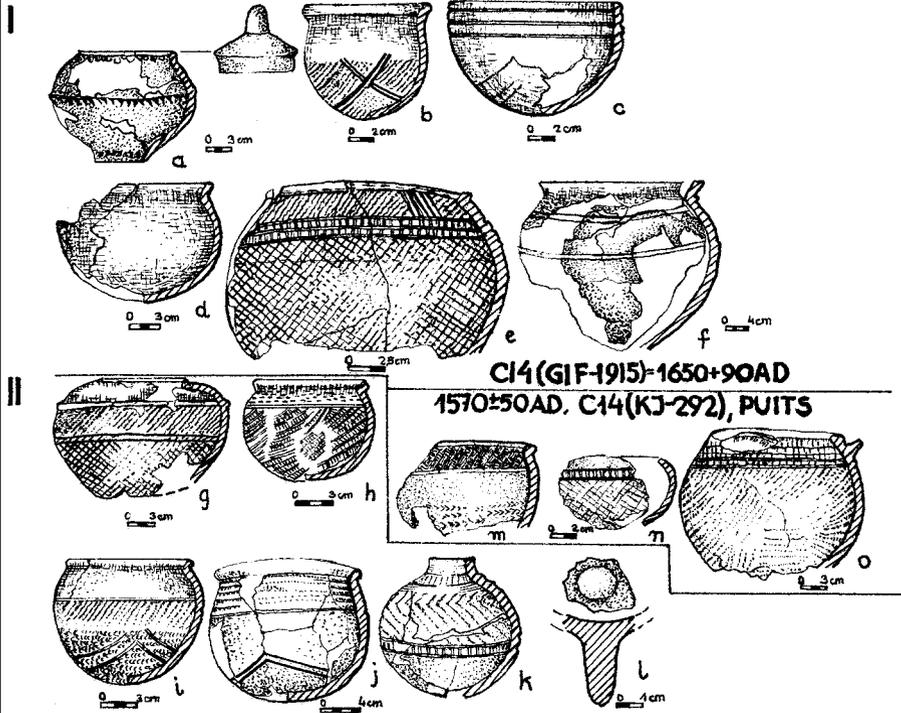
*Station 6D (quartier arabe).  
Choix des types de poterie  
des couches III-VI, datées au C14.*

COUCHE I-IIb NIANI-ST6D LARABOU-SO

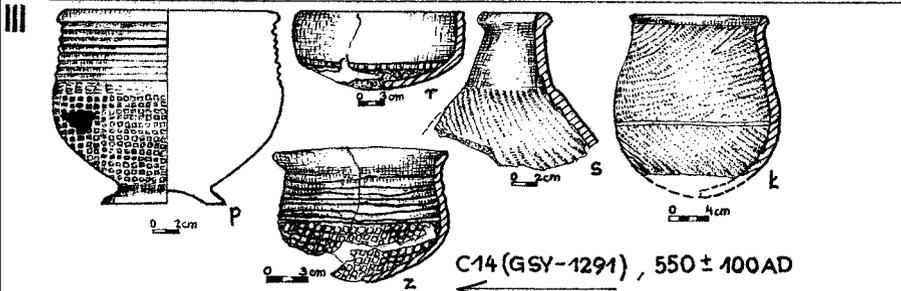


Station 6D (quartier arabe).  
Choix de céramiques  
de couches I-II b.

COUCHE NIANI-ST. I

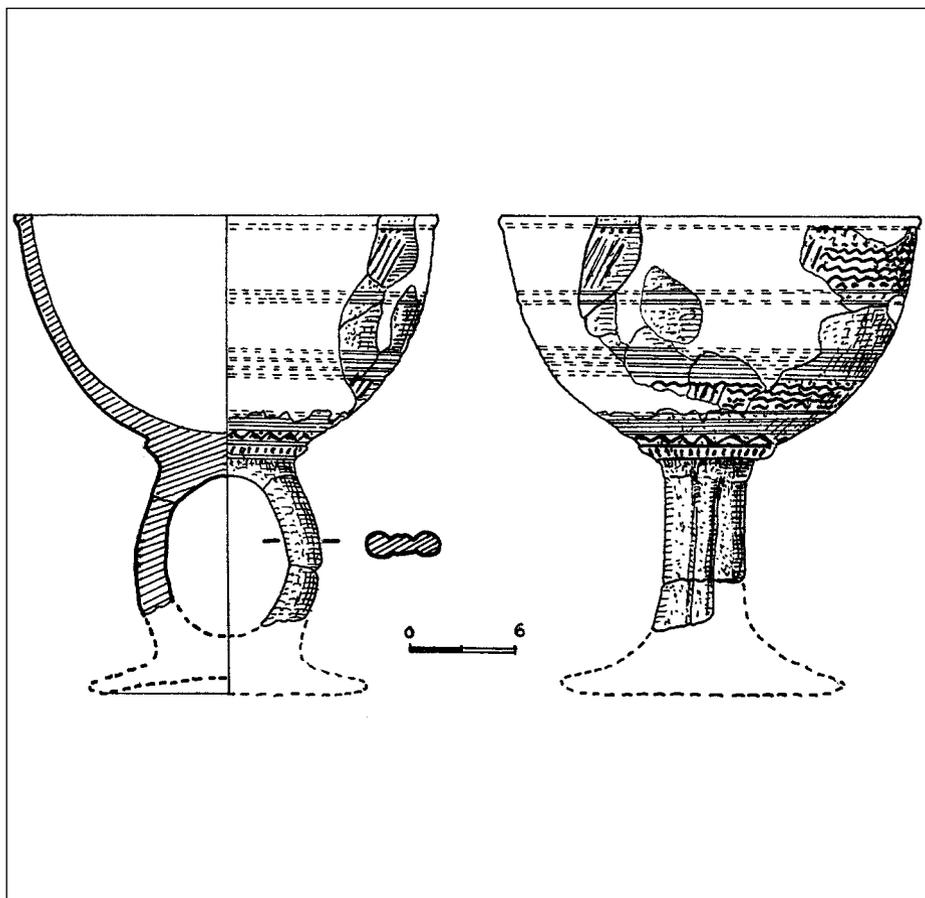


LA SOLUTION DE CONTINUITÉ DE L'HABITAT



SOL VIERGE

Station 1.  
 Choix des types de poterie  
 de couches datées au C14.



*Station 32 (cimetière).*

*Coupe en argile de remblai du tumulus n° 1.*

*Source des illustrations des pages 161, 163, 164, 165, 166, 167 et 168:*

*Études archéologiques sur la capitale médiévale du Mali,*

*W. Filipowiak, Musée Narodowe,*

*Stettin, 1979.*

En effet, c'est le texte d'Al-<sup>c</sup>Umarī qui a permis une lecture correcte du nom de la capitale du Mali. Il s'agit bien de *Nyeni* ou Niani, que Maurice Delafosse a identifiée près de l'actuel village de *Niani*, sur le Sankarani, à la frontière actuelle entre le Mali et la Guinée.

Reconnu dès les années 1920, le site de Niani a reçu la visite de plusieurs chercheurs<sup>51</sup>, mais c'est seulement en 1968 que des travaux importants ont été faits: une mission guinéo-polonaise y effectue des fouilles depuis. Le quartier arabe et la ville royale ont été identifiés; les archéologues ont mis au jour les soubassements des maisons de pierre ainsi que les fondations et le mihrab d'une mosquée dans la ville royale. Le tracé du mur d'enceinte de cette ville a été retrouvé. Chose remarquable, ici, toutes les constructions étaient en briques de terre battue ou banco, comme le signale Al-<sup>c</sup>Umarī qui écrit: « Les habitations de cette ville sont construites en couches d'argile, comme les murs des jardins de Damas. Voici comment l'on fait: on bâtit en argile sur une hauteur de deux tiers de coudée, ensuite on laisse sécher, puis on bâtit dessus, ainsi jusqu'à achèvement. Les plafonds sont faits de poutres et de roseaux [bambou]; ils sont pour la plupart en forme de coupoles [entendez coniques] ou de dos de chameau pareils à des arcades de voûtes. Le sol des maisons est de la terre mêlée de sable<sup>52</sup>. » Le style de construction décrit par Al-<sup>c</sup>Umarī est demeuré jusqu'à la pénétration coloniale, qui fit connaître le moule à brique; comme on le sait, les maisons à toit conique en chaume sont encore répandues dans toute la savane mandenka et le sol des maisons est de terre battue. La description d'Al-<sup>c</sup>Umarī est très précise, elle a guidé les chercheurs, qui l'ont confronté aux récits des traditions.

« La ville de Nyeni est étendue en long comme en large; en longueur, elle atteint environ un berid et autant en largeur. Elle n'est point entourée d'un mur d'enceinte et ses habitations sont en général isolées. Le roi a un ensemble de palais qu'entoure un mur circulaire<sup>53</sup>. »

Les archéologues ont constaté le caractère dispersé de l'habitat; autour de la ville royale, il y avait un grand nombre de hameaux ou villages des castes de métiers: forgerons, pêcheurs, etc. Les ruines s'égrènent aujourd'hui, depuis Niani jusqu'à Sidikila, sur près de vingt-cinq kilomètres.

Sunjata Keita avait déclaré Niani terre d'empire ou patrie commune à tous les peuples<sup>54</sup>. La ville avait une population cosmopolite, car toutes les provinces, tous les corps de métiers s'y faisaient représenter. Le conquérant réinstaura la tradition qui voulait que les fils des *farin* et de rois vassaux fussent élevés à la cour tout comme au temps des *kaya maghan*.

## La fin de Sunjata Keita

Plusieurs légendes courent sur la fin du conquérant; nous en sommes réduits à faire des hypothèses, car les détenteurs de la tradition orale sont

51. M. Gaillard, 1924, p.620-636; J. Vidal, 1924, p.251-268; R. Mauny, 1961; W. Filipowiak, 1972 et 1979.

52. Al-<sup>c</sup>Umarī, trad. franç. 1927, p.54-56.

53. *Ibid*, p.57.

54. Tradition recueillie par l'auteur du présent chapitre. Communication au Colloque de la Fondation SCOA, 1975.

loin d'être d'accord. Du reste, il est interdit en pays manden de révéler l'emplacement de la tombe des grands rois. Il n'y a ni cimetière ni lieu d'inhumation connu des souverains. Selon une tradition accréditée par Maurice Delafosse, Sunjata Keita aurait été tué d'une flèche, par accident, au cours d'une cérémonie. Nous pensons, quant à nous, que Sunjata Keita a péri noyé dans les eaux du Sankarani, dans des conditions demeurées obscures, car nous savons qu'à dix kilomètres en amont de Niani il y a un lieu dit « Sunjatadun » — eau profonde de Sunjata. Cette partie du fleuve est en effet très profonde et agitée par des tourbillons d'eau; les pirogues s'en éloignent avec prudence. Sur chaque rive du fleuve, à cette hauteur, les Keita de Niani ont établi un lieu de culte où, périodiquement, les descendants privilégiés du conquérant se réunissent pour sacrifier poulets, moutons, chèvres et bœufs. Plusieurs villages entretiennent un lieu de culte à la mémoire de Sunjata Keita: à Kirina, sur le Niger, les « traditionnistes » Kamissoko offrent des sacrifices au conquérant dans une forêt sacrée. Il existe à Tigan, au nord-est de Niani, chez les Kamara, un grand tas de cendres, appelé *bundalin*, sous lequel se trouveraient des chaussures, un couteau et un habit de guerre qui auraient appartenu à Sunjata Keita. Enfin, on connaît le culte septennal de Kangaba autour du sanctuaire dit *kamablon*, où se trouveraient également des objets ayant appartenu à Sunjata Keita<sup>55</sup>. Pour finir, notons que la musique classique mandenka a été élaborée « au temps de Sunjata » (*Sunjata tele*). L'épopée du héros est dite avec accompagnement d'airs musicaux bien précis. Cette épopée ou *Sunjata fasa* a été composée par Bala Faseke Kuyate, le griot du conquérant. Le chant appelé *Boloba* (la Grande Musique) avait été composé par les griots de Sumaoro Kante; Sunjata Keita en fit l'air musical de tout guerrier mandenka. Cela veut dire que tout Maninka peut commander l'exécution de cette musique à un griot soit pour l'écouter, soit pour danser. L'air appelé *Janjon* (Gloire au guerrier) a été composé en l'honneur de Fakoli Koroma après ses actions d'éclat sur le champ de bataille; le *Tiramaghan Fasa*<sup>56</sup> chante la bravoure et les faits de guerre du conquérant des provinces occidentales de l'empire du Mali. *Duga*, vieil air guerrier, est bien antérieur à Sunjata Keita; il est réservé aux guerriers les plus distingués de l'empire.

## La succession de Sunjata Keita

Nous sommes redevables à Ibn Khaldūn de la liste complète des *mansa* du Mali du milieu du XIII<sup>e</sup> à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Elle recoupe sur bien des points la liste fournie par les traditions historiques du Manden<sup>57</sup>.

55. Tradition recueillie par nous à Niani en, 1968.

56. Il s'agit de Tiramaghan Traore.

57. Sur la chronologie des *mansa* du Mali, voir N. Levtzion, *JAH*, vol. IV, 1963, p. 343-351.

Dans sa remarquable histoire des Berbères et dans les « Prolégomènes », Ibn Khaldūn a montré toute l'importance politique et économique du Mali dans le monde musulman du XIV<sup>e</sup> siècle. Pour s'informer, il a puisé à bonne source — tant auprès des marchands arabes qu'auprès des ambassades maliennes du Caire. Conscient de la place du Mali dans le monde musulman du XIV<sup>e</sup> siècle, Ibn Khaldūn consacra de longues pages à l'histoire de l'empire des *mansa*.

La succession au trône, fondée sur le vieux principe de succession collatérale (de frère en frère) ne fut pas respectée après la mort de Sunjata Keita. Son fils aîné Mansa Yerelenkon ou Mansa Wulen prit le pouvoir et régna de 1250 à 1270 environ. Il sut garder la cohésion dans l'armée et les généraux poursuivirent les conquêtes. C'est sans doute sous son règne que les Maninka s'emparèrent du Takrūr et consolidèrent les conquêtes de Tiramaghan Traore en Sénégalie; les Mandenka firent de ces régions des colonies de peuplement. Le pèlerinage de Mansa Wulen à La Mecque attira l'attention des pays arabes sur le Mali. Après lui, l'empire fut à deux doigts de sa perte à cause des intrigues de palais. Il fut sauvé par Sakura, général de Sunjata Keita<sup>58</sup>. Il reprit les conquêtes, soumit les tribus touareg, raffermi l'autorité du Mali sur la vallée du Niger, se rendit maître de Gao. Après avoir ainsi rétabli l'ordre, il partit pour La Mecque, mais fut assassiné sur le chemin du retour par les pillards sahariens. Son corps fut, dit-on, ramené au Mali et reçut les honneurs royaux<sup>59</sup>. De piètres souverains lui succédèrent. Mais vers 1307 le trône échut à un neveu de Sunjata Keita, Kanku Mūsā, connu sous le nom de Mansa Mūsā I<sup>er</sup>. Il régna de 1307 à 1332 environ. Son pèlerinage à La Mecque en 1325 alimenta une abondante littérature. Sous son règne, le Mali atteignit son apogée; il eut pour successeur son fils Maghan I<sup>er</sup> ou Soma Burema Maghan Keiñi, qui fut évincé vers 1336 par Mansa Sulayman, le frère même de Mansa Mūsā I<sup>er</sup>. Il maintint l'empire dans toute sa grandeur, mais, après lui, les intrigues de cour reprirent<sup>60</sup>. Plusieurs « clans » politiques s'étaient formés autour des princes issus de Mansa Mūsā I<sup>er</sup> et de Mansa Sulayman, tandis que le « clan » Keita ne cachait plus ses préventions royales. Fils de Mansa Sulayman, Fomba, ou Kasa, ne se maintint au trône qu'un an — en 1359. Il fut détrôné par Marijata (ou Sunjata) II, qui régna en vrai despote. « Il avait ruiné l'empire... épuisé le trésor royal... Il vendit la célèbre pièce d'or gardée comme un de leurs trésors les plus rares. Cette masse de métal pesait vingt kintars. Ce prince dissipateur, écrit Ibn Khaldūn, la vendit à vil prix à des marchands égyptiens<sup>61</sup>. » Frappé de la maladie du sommeil, Marijata II fut écarté du pouvoir; son fils Mansa Mūsā II (1374-87) monta sur le trône, mais la réalité du pouvoir revint à son général qui reprit sérieusement en

58. Ibn Khaldūn, dans J. Cuoq, 1975, p. 345.

59. M. Delafosse, t. II, 1912, p. 185-186.

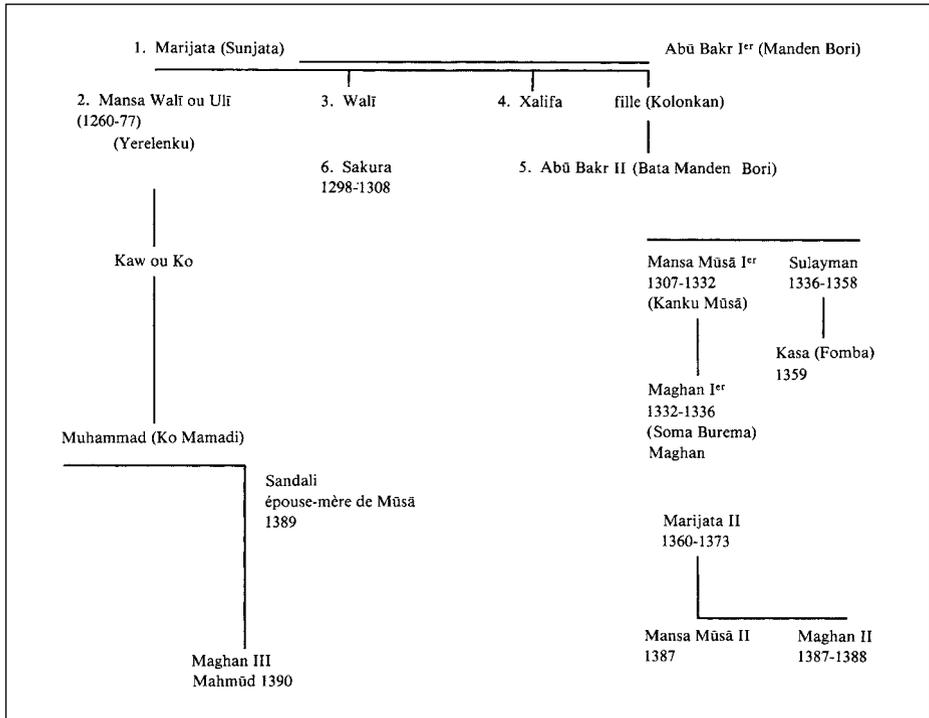
60. Ibn Baṭṭūṭa, *Histoire*, n° 9, trad. franç. 1966, p. 62-63. Le célèbre voyageur raconte comment l'épouse de Mansa Sulayman conspira pour renverser son mari. Ces luttes intestines causeront le déclin de l'empire.

61. Ibn Khaldūn, dans J. Cuoq, 1975, p. 348-349.

main les affaires de l'État et mata le soulèvement de Tiggida (Takedda), célèbre cité productrice de cuivre. Les intrigues de cour, avivées par les princesses, troublèrent la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Les gouverneurs de région obéissaient de moins en moins à l'autorité centrale. Mais l'empire garda longtemps son prestige.

*Généalogie des «mansa» du Mali d'après Ibn Khaldūn*

(Nous avons mis entre parenthèses les noms tels qu'ils nous ont été révélés par la tradition orale.)



Voici comment Maurice Delafosse établit les durées de règne de Sunjata à Mansa Mūsā<sup>62</sup> :

Sunjata	1230-1255
Mansa Wulen	1255-1270
Walī	1270-1274
Xalifa	1274-1275
Abū Bakr	1275-1285
Kaw	1300-1305
Muḥammad	1305-1310

## Le triomphe de l'islam sous le règne de Mansa Mūsā

Mansa Mūsā I<sup>er</sup> (1307-1332)

Il fut le plus connu des empereurs du Mali, son pèlerinage à La Mecque en 1325 et surtout son séjour au Caire, où il distribua de l'or au point de faire baisser pour longtemps le cours du métal précieux, lui ayant valu une réputation qui dépassa Le Caire.

Ce pèlerinage eut de multiples conséquences sur l'histoire ultérieure du Soudan occidental : à partir de cette période, le Soudan hanta les esprits ; l'Égypte, le Maghreb, le Portugal et les villes marchandes d'Italie s'intéressèrent de plus en plus au Mali. Mansa Mūsā, qui était fier de sa puissance, contribua lui-même largement à donner de son empire une image d'Eldorado<sup>63</sup>.

Une fois sur le trône, il s'attacha tout d'abord à consolider les acquis et à faire respecter l'autorité centrale ; en cela, il fut brillamment secondé par un général émérite, Saran Manjan, qui raffermi l'autorité du souverain non seulement dans la vallée du Niger jusqu'au-delà de Gao, mais aussi dans tout le Sahel et obtint la soumission des nomades sahariens trop portés au pillage et à la révolte. Il prépara ainsi le voyage à La Mecque de son souverain, car le meurtre de Sakura par les tribus sahariennes restait présent dans l'esprit des souverains maninka.

Mansa Mūsā I<sup>er</sup> prépara minutieusement son voyage à La Mecque, comme le voulait la tradition ; il demanda une contribution particulière à toutes les villes marchandes et à toutes les provinces. Il quitta Niani avec une nombreuse escorte ; si les chiffres avancés par les auteurs arabes

62. Ibn Khaldūn accordant vingt-cinq ans de règne à Mansa Mūsā, il y a lieu de corriger et de situer le règne de ce dernier entre 1307 et 1332. Voir J. Cuoq, 1975, p. 343-346.

63. Mansa Mūsā avait une suite nombreuse : il emportait avec lui « 80 paquets de poudre d'or p - sant chacun trois kintars ou 3,800 kg environ. Il était accompagné de 60 000 porteurs et précédé de 500 esclaves tenant chacun à la main une canne d'or du poids de 500 mithkal, soit environ trois kilos » : (M. Delafosse, 1913, p. 187). Dès 1375, les cartographes représentaient le Soudan avec le portrait de Mansa Mūsā tenant en main une pépite d'or.

paraissent excessifs, ils sont tout de même significatifs de la puissance du souverain du Mali : 60 000 porteurs, 500 serviteurs aux vêtements chamarrés d'or et tenant chacun une canne d'or. Selon une tradition consignée par écrit, Maḥmud Katī dit, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, que l'empereur était encore dans son palais alors que la tête de son train de caravane était arrivée à Tombouctou ; Mansa Mūsā I<sup>er</sup> reçut au Caire les honneurs dus au grand sultan qu'il était ; il en imposait par sa prestance et une générosité digne des rois du temps des Mille et une Nuits. Il est l'un des rares souverains dont on ait un portrait. « C'était, écrit Al-Makrīzī, un jeune homme de couleur brune, de figure agréable et de belle tournure, instruit dans le rite malékite. Il se montrait au milieu de ses compagnons magnifiquement vêtu et monté ; il était accompagné de plus de dix mille de ses sujets. Il apportait présents et cadeaux ; de quoi étonner le regard par leur beauté et leur splendeur<sup>64</sup>. »

À La Mecque et au Caire, aux dires des tenants de la tradition orale, il acheta terrains et maisons pour abriter les pèlerins soudanais. L'important est que Mansa Mūsā noua de solides relations avec les pays traversés.

### Le bâtisseur et le mécène

Sans doute frappé par la beauté et la majesté des palais du Caire, il rentra dans son pays avec un architecte, le célèbre Ishaq et-Tuedjin, qui construisit la grande mosquée de Gao, dont il ne reste que quelques débris et une partie du miḥrāb ; à Tombouctou, l'architecte de l'empereur construisit la grande mosquée ou *djinguereber* et un palais royal ou *madugu* en maninka. Mais la plus belle œuvre d'Et-Tuedjin fut certainement la fameuse salle d'audience qu'il construisit à Niani et pour laquelle il déploya toutes les ressources de son art. L'empereur voulait un bâtiment solide et revêtu de plâtre. Et-Tuedjin « bâtit une salle carrée surmontée d'une coupole... et, l'ayant enduite de plâtre et ornée d'arabesques en couleurs éclatantes, il en fit un admirable monument. Comme l'architecte était inconnu dans ce pays, le sultan en fut charmé et donna à Tuedjin douze mille mithkal de poudre d'or comme témoignage de sa satisfaction<sup>65</sup> ». Nul doute que l'architecte de l'empereur dut utiliser le matériau le plus usité dans cette partie du Soudan, à savoir la terre battue. Des monuments construits avec un tel matériau à la latitude de Niani nécessitent de constants travaux de réfection. Plus au nord, la faible pluviosité permet une meilleure conservation des édifices. C'est le cas des mosquées de Djenné, de Tombouctou et de Gao. À défaut de pierre, le banco (ou terre battue) est consolidé par une armature de bois : d'où ce style original des mosquées soudanaises hérissées de bois. Avec les destructions successives que Niani a connues, après le décapage du revêtement de plâtre, l'œuvre du poète architecte ne sera, comme la plupart des monuments de Niani sous l'action des eaux, qu'un amas d'argile et de pierre.

64. Al-Makrīzī, dans J. Cuoq, 1975, p. 91-92.

65. Ibn Khaldūn, dans J. Cuoq, 1975, p. 348.

Au Caire, le *mansa* s'était prêté volontiers aux questions des savants et des courtisans qui gravitaient autour de lui. Il leur donna maints détails, non sans exagération, sur son empire. Ainsi, il affirma « [qu'il avait] un droit exclusif sur l'or et qu'il le recueillait comme un tribut »; Ibn Amir Ajib, gouverneur du Caire et d'Orafa, que le sultan mamlūk avait mis au service du grand pèlerin, nous apprend que les couleurs du sultan sont le jaune sur fond rouge. « Quand il est à cheval, on fait flotter sur sa tête les étendards royaux qui sont de très grands drapeaux. » Parlant de son empire, « les habitants sont très nombreux, dit-il, une immense foule. Cependant, si on la compare aux populations noires qui les entourent, et qui s'enfoncent vers le sud, elle est comme une petite tâche blanche sur la robe d'une vache noire ». Mansa Mūsā était parfaitement conscient de l'existence de nombreuses populations et de puissants royaumes. Le souverain révéla aussi qu'il possédait une ville appelée Tiggida (Takedda), actuelle Azelik, « où se trouve une mine de cuivre rouge »; le métal était découpé en barres transportées jusqu'à Niani.

« Il n'y a rien dans tout mon empire, me dit le sultan, qui soit pour moi une source de taxes pareilles à celles que produit l'importation de ce cuivre brut: on le retire de cette mine seule, et point d'aucune autre. Nous l'envoyons au pays des Noirs païens, où nous le vendons à raison d'un mithkal pour les deux tiers de son poids d'or; nous échangeons donc ce cuivre contre soixante mithkal et deux tiers d'or<sup>66</sup>. » C'est encore au Caire que Mansa Mūsā I<sup>er</sup> révéla que son prédécesseur était mort dans une expédition maritime, « car ce souverain ne voulait pas entendre qu'il était impossible de parvenir à l'extrémité de la mer environnante; il voulut l'atteindre et s'acharna dans son dessein ».

Après l'échec des deux cents navires « remplis d'hommes et d'autres, en nombre, remplis d'or, d'eau et de vivres en quantité suffisante pour des années... », l'empereur lui-même prit la direction des opérations, équipa deux mille navires et il partit. Il ne devait plus revenir. Quel fut le sort de cette expédition, quel crédit accorder au récit de Mansa Mūsā I<sup>er</sup> ? Des auteurs comme Weiner et Jeffers ont agité le problème de la découverte de l'Amérique par les Maninka. Les Noirs auraient abordé les côtes américaines deux siècles avant Colomb ! L'anecdote nous prouve cependant que les conquérants mandenka, en s'établissant sur les côtes, notamment en Gambie, n'étaient point indifférents aux problèmes de la navigation maritime<sup>67</sup>. Le grand pèlerin attira à sa cour nombre de lettrés; lui-même était un fin lettré arabe, mais se servait toujours d'interprètes pour parler aux Arabes. Il eut des cadis, des secrétaires, de véritables *diwān*; en réalité, c'était plutôt de l'apparat. Après ce fameux pèlerinage, les Marīnides

66. Al-'Umarī, trad. franç. 1927, p. 80-81. Détail très intéressant, qui témoigne d'une intense activité commerciale entre le Mali et les pays de la forêt, d'où l'on faisait venir l'huile de palme, la cola et l'or; voir chap. 25 *infra*.

67. Ivan Sertima, chercheur afro-américain, avance une hypothèse selon laquelle les Noirs auraient été les premiers à naviguer vers l'Amérique. Dans son ouvrage (1976), il fait une analyse minutieuse de la civilisation du Mexique et d'Amérique centrale pour conclure à l'existence d'éléments mandenka dans ces cultures. La thèse est séduisante, mais il reste à la confirmer.

de Fès et les villes marchandes du Maghreb s'intéressèrent vivement au Mali, et il y eut échanges de cadeaux et d'ambassades entre souverains. Mansa Mūsā ouvrit des écoles coraniques ; il avait acheté un grand nombre d'ouvrages aux lieux saints et au Caire. C'est probablement sous son règne que Walata prit de l'importance, que Djenné et Tombouctou commencèrent leur essor pour devenir des centres urbains de renommée mondiale un siècle plus tard.

Bâtitteur, Mansa Mūsā I<sup>er</sup> a laissé une œuvre durable, son empreinte reste encore sur toutes les villes soudanaises par ces monuments de terre battue hérissés de bois. Les mosquées de Djenné et de Tombouctou sont les prototypes de ce qu'il est convenu d'appeler le style soudanais.

Mécène, ami des belles-lettres, Mansa Mūsā est à la base de la littérature nègre d'expression arabe qui portera ses plus beaux fruits aux XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles dans les villes de Djenné et de Tombouctou<sup>68</sup>.

## Mansa Sulayman

### *La vie de cour*

Après le court règne de Manghan I<sup>er</sup>, fils de Mansa Mūsā, le trône échet à l'héritier légitime, selon la tradition, c'est-à-dire au frère de Mansa Mūsā I<sup>er</sup> : Mansa Sulayman (1336-1358). C'est sous son règne que le célèbre voyageur Ibn Baṭṭūta visita le Mali et séjourna pendant neuf mois dans la capitale. Il complète les renseignements fournis par Al-'Umarī et nous donne un vivant tableau de la vie de cour et de l'administration de l'empire. Un protocole très strict présidait aux cérémonies de cour ; Ibn Baṭṭūta rend compte de ce protocole dans ses moindres détails.

### *La «Mansa» et sa cour*

Comme le *kaya maghan*, il apparaît avant tout comme le justicier, le patriarche qui reçoit les doléances de tout le monde. Dans les régions, les gouverneurs le représentent, mais, s'ils se rendent coupables d'actes d'injustice, en principe, ils sont destitués dès que le *mansa* en est informé. Les sujets abordent le *mansa* avec humilité en se couvrant de poussière et en disant : *Nfa Mansa* — « Seigneur, mon père ». D'après Ibn Baṭṭūta, le *mansa* donnait deux audiences : l'une dans la fameuse salle d'audience construite par Mūsā I<sup>er</sup> à l'intérieur du palais ; l'autre, en plein air, sous un arbre où l'on dressait le trône aux montures d'ivoire et d'or. Le lieutenant

68. Les traditions orales font rarement mention de Mansa Mūsā. Certains même l'ignorent complètement. Après une longue enquête, il apparaît que Mansa Mūsā est considéré comme « infidèle à la tradition ancestrale manden » ; son pèlerinage est fort bien connu de certains traditionalistes puisqu'on lui reproche d'avoir dilapidé le trésor impérial. Voir le Colloque de la Fondation SCOA, 1980. On peut situer au règne de Mansa Mūsā la naissance de l'association secrète du *komo*, créée par les Bambara, qui consacre la rupture entre Maninka (Manden islamisés) et Bambara (Banmana), lesquels rejetèrent l'autorité du *mansa* pour rester fidèles à la religion traditionnelle. Voir « Recueil de littérature manding », *ACCT*, 1980, p. 215-227.



général (*kankoro sigi*), les dignitaires, les gouverneurs, le prédicateur et les juristes prenaient place et le *jeli* ou griot, porte-parole, maître des cérémonies, se tenait devant la salle d'audience. « Son turban est orné de franges que ces gens savent arranger admirablement. Il a à son cou un sabre dont le fourreau est en or ; à ses pieds sont des bottes et des éperons ; personne, excepté lui, ne porte de bottes ce jour-là. Il tient à la main deux lances courtes dont l'une est en argent, l'autre en or et leurs pointes sont en fer<sup>69</sup>. »

La séance de plein air, décrite par le même Ibn Baṭṭūṭa, n'était pas moins solennelle. Elle avait lieu rituellement, tous les vendredis, après la prière du milieu du jour. C'était l'occasion pour le griot de « dire » l'histoire, de rappeler la liste et les hauts faits des rois. L'oralité était dans toute sa force ; l'histoire était un enseignement permanent aussi bien à la cour que dans les familles, les gens du peuple juraient par le nom du roi.

Le cérémonial de Niani était, mais avec plus de faste, la reprise du protocole des *kaya maghan* ; la nouveauté, ici, c'est que l'empereur était musulman. Il célébrait avec solennité les grandes fêtes musulmanes. Mais l'empereur était resté fidèle à certaines pratiques païennes. Ibn Battūta fut scandalisé par maintes pratiques peu orthodoxes ; à part la présence des Arabes et le faible vernis musulman, ce qui se passait à la cour des *mansa* était peu différent de ce qu'on aurait pu observer à la cour des rois non musulmans, par exemple à la cour des rois mosi<sup>70</sup>.

### *Les dignitaires*

Selon Al-ʿUmarī, ils portaient des vêtements splendides, chamarrés d'or, avec des armes magnifiques ; les militaires se distinguaient par leurs carquois et la noblesse de carquois était formée de descendants de conquérants, tandis que les marabouts noirs étaient issus des cinq clans gardiens de la foi (*mori kanda lolu*) ; ils formaient la noblesse de turban.

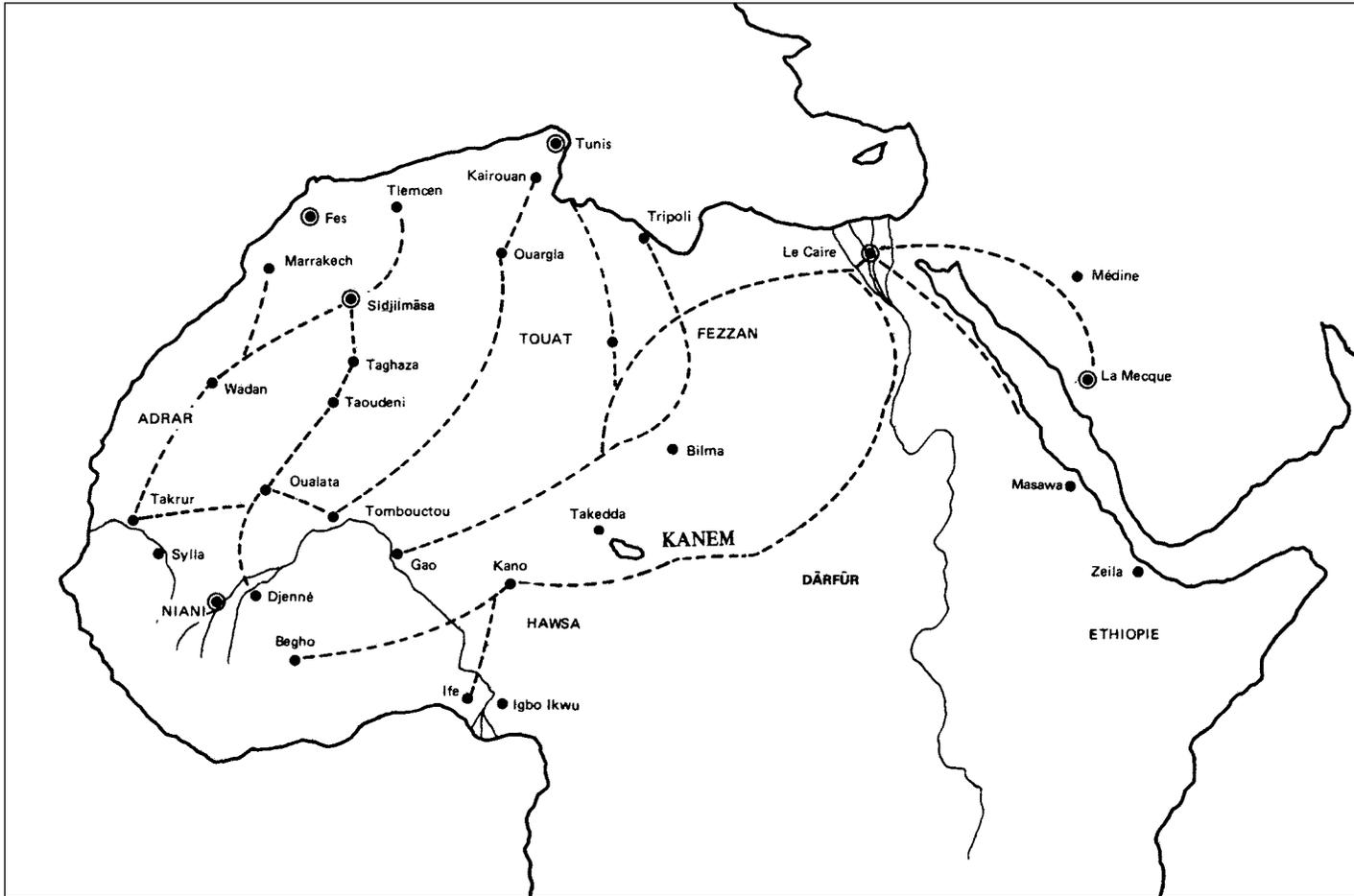
## La civilisation mandenka

### Les peuples de l'empire

À son apogée, sous les règnes de Mansa Mūsā et Mansa Sulayman, le Mali couvrait toute l'Afrique de l'Ouest soudano-sahélienne ; divers peuples et ethnies ont été ainsi englobés dans un seul et même ensemble politique.

69. Ibn Baṭṭūṭa, *Histoire*, n° 9, 1966. Il nous apprend aussi que les gens juraient par le nom du roi, pratique qui a duré au Mali jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

70. Voir vol. III, chap. 9 et 10 (à paraître).



*Principales pistes transsahariennes au XIV<sup>e</sup> siècle (carte D. T. Niane).*

*Nomades et éleveurs*

Les grands nomades sahariens, principalement les Mesufa, avaient un vaste domaine de parcours allant des salines de Taghaza à la ville de Walata, grand carrefour malien du commerce transsaharien. Les Mesufa étaient les principaux agents du commerce du sel et parmi eux se recrutait les guides des caravanes, car il fallait une connaissance parfaite du Sahara pour relier le Maghreb au Soudan; à l'ouest, vers l'Atlantique, les Berbères lemtuna, sanhaja et godala occupaient le pays correspondant à l'actuelle Mauritanie; comme les Mesufa, ils tiraient partie du commerce saharien et exploitaient les mines de sel d'Ijil (Idjil).

Entre Walata et la boucle du Niger s'étendait le domaine des Touareg. Tous ces grands nomades du désert étaient tenus en respect grâce à des garnisons basées à Walata, à Tombouctou, à Gao et à Kumbi. Ce vaste domaine saharien était sous le contrôle du commandement militaire du *soura farin*<sup>71</sup>.

*Les Sahéliens*

Le Sahel jouissait alors d'un climat plus clément; les pâturages étaient assez abondants; c'est dans cette zone que se trouvaient les villes septentrionales du Soudan, telles que les cités du Takrūr, Awdaghost, Kumbi, Walata et Tombouctou.

De l'Atlantique, depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'à la boucle du Niger, nomadisaient les Fulbe, éleveurs de bovins; ils pratiquaient plutôt la transhumance sur des parcours assez restreints; cependant, au XIV<sup>e</sup> siècle, des groupes s'étaient infiltrés très au sud et tendaient à se sédentariser, notamment dans la région de Djenné, et sur la rive droite du Sankarani, à la hauteur de Niani, et dans le Takrūr<sup>72</sup>.

Les agriculteurs sahéliens, Tukulóór<sup>73</sup>, Soninke, Songhoy, islamisés de bonne heure (XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles), vivaient en gros villages, les communications aisées dans ce pays sans relief favorisaient la création de villes nouvelles et d'une culture commune, même si les peuples concernés ne parlaient pas la même langue.

*Les peuples de la savane*

D'ouest en est, ce sont: les Wolof, les Mandenka et les Soninke. En Casamance et en Sénégal, après les conquêtes de Tiramaghan Traore,

71. Voir, p. 88 (à paraître), « La constitution du Mali ».

72. L'occupation pullo (« peule ») de la rive droite du Sankarani aboutit, deux siècles plus tard, à la naissance de la province du Wasulu. Les Fulbe (« Peuls ») de cette région ont perdu leur langue au profit du maninka. Probablement, l'infiltration pullo au Futa-Djalon, au Takrūr, dans le Bundu et au Macina a commencé vers les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles pour s'intensifier à partir du XV<sup>e</sup> siècle.

73. On sait que Tukulóór (Toucouleur) est la déformation de Takrūr; les intéressés eux-mêmes se désignent par les termes *Hal pulaaren* (ceux qui parlent pular — ou « peul »). Mais tous leurs voisins, Wolof et Seereer, les appellent Tukulóór. Ils sont davantage agriculteurs, commerçants que pasteurs. Les linguistes classent la langue pular (« peul ») ainsi que le wolof et le seereer dans la même famille linguistique ouest-atlantique.

les Maninka étaient venus s'installer en masse; ces régions occidentales furent des terres de peuplement. Une question se pose: des Maninka n'étaient-ils pas installés en Sénégal avant le règne de Sunjata ? Il est hautement probable que des marchands et marabouts soninke et maninka fréquentaient ces régions bien avant le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>74</sup>. Sur la côte, entre la Gambie et le Rio Grande, les communautés d'agriculteurs beafada, balante, felup, bainuk, réputées dans la riziculture, furent encadrées par des Maninka.

Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les navigateurs portugais entrèrent en contact avec le *mansa* quand ils arrivèrent à l'embouchure du fleuve Gambie; par eux, nous savons que ces régions occidentales étaient fortement « mandenguisées »<sup>75</sup>.

Nous savons aussi, d'après les chroniqueurs de Tombouctou, que le Mali était très peuplé, notamment la région de Djenné, selon l'auteur du *Ta'rikh al-Sūdān*: « Le territoire de Djenné est fertile et peuplé; des marchés nombreux s'y tiennent tous les jours de la semaine. On assure qu'il contient 7 077 villages très rapprochés les uns des autres. Le fait suivant suffira à donner une idée de la proximité de ces villages les uns par rapport aux autres. Si le sultan, par exemple, a besoin de faire venir un habitant d'un village situé dans le voisinage du lac Debo, le messager qu'il envoie se rend à une des portes des remparts et, de là, il crie le message qu'il est chargé de transmettre. Les gens, de village en village, répètent cet appel et le message se trouve parvenir immédiatement à l'intéressé qui se rend à la convocation à lui adressée<sup>76</sup>. » Si l'on se refuse à admettre l'existence de 7 077 villages sur le territoire de Djenné, il convient de noter, en passant, la vitalité de l'oralité comme moyen de transmission.

Maḥmud Katī, quant à lui, dit « [que le Mali] renferme environ 400 villes et que son sol est d'une extrême richesse. Parmi les royaumes des souverains du monde, il n'y a que la Syrie qui soit un plus beau pays. Ses habitants sont riches et vivent largement<sup>77</sup> ». Ces chiffres veulent dire simplement que le pays était très peuplé; on peut admettre que la population du Mali atteignait 40 à 50 millions d'habitants. Les vallées du fleuve (Niger et Sénégal) étaient de véritables fourmilières humaines. La capitale Niani comptait, au XIV<sup>e</sup> siècle, au moins 100 000 âmes<sup>78</sup>. Les empereurs du Mali ne semblant pas s'être intéressés à la rive droite du Niger à la hauteur de Tombouctou, il n'en fut pas de même avec les souverains de

74. Voir communications de S. M. Cissoko et M. Mané au colloque *Les traditions orales du Gabu*, 1980.

75. Voir: chap. 7 et 12; A. Donelha, 1977, p. 107-121; communication d'I. B. Kaké au colloque *Les traditions orales du Gabu*, 1980.

76. Es-Sa'adi, 1964, p. 24-25.

77. M. Katī, trad. franç 1964, p. 67.

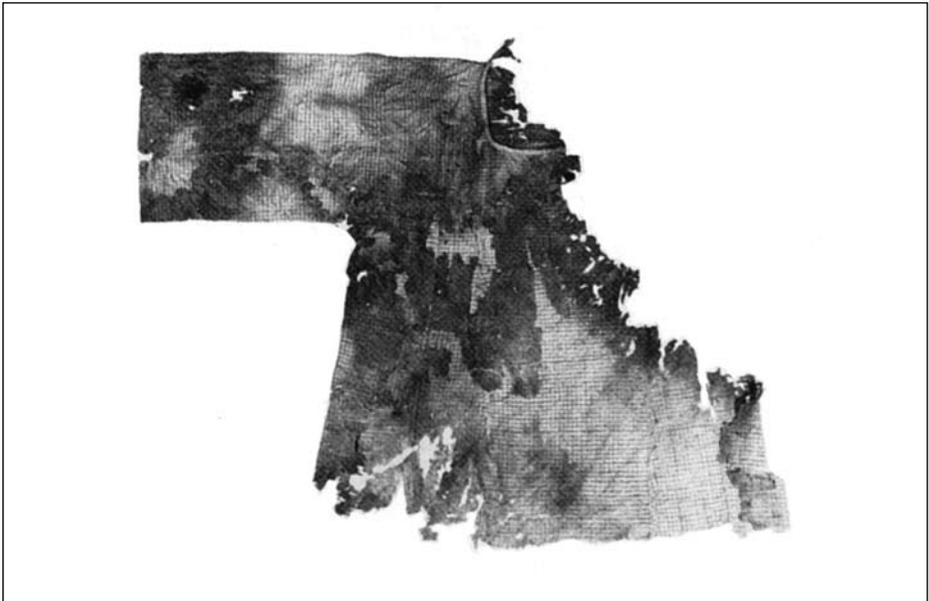
78. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, quand Niani n'était plus la grande métropole soudanaise, Jean Léon l'Africain estimait sa population à 6 000 feux, soit environ 60 000 personnes en prenant pour moyenne 10 personnes par foyer — c'est un minimum en Afrique.



*Vue de la grotte P Tellem.  
Greniers en briques crues.  
Datation : phase 3 Tellem  
(XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) .  
Source : Tellem, R. Bedaux, 1977.*



1



2

1. Coupe Tellem à pieds munis d'une base, provenant de la grotte D. Datation : phase 2 Tellem (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle). Musée national de Bamako.

2. Tunique de coton Tellem provenant de la grotte C. Datation : phase 2 Tellem (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle).

Source : Tellem, R. Bedaux, 1977, (p.182-183, photos Gérard Jansen, Institut d'anthropobiologie, Université d'État, Utrecht).

Gao, qui installèrent un gouverneur à Hombori, au pied des montagnes<sup>79</sup>, près du pays dogon.

La culture dogon est l'une des plus étudiées en Afrique Noire, mais dans une perspective ethnologique bornée qui ne permet pas de situer les Dogon dans le temps par rapport aux autres populations soudanaises; les travaux de Bedaux ont ceci d'original qu'ils tentent d'établir des relations entre Dogon, Tellem et d'autres peuples de la boucle du Niger, dans une perspective socio-historique. Les objets d'art dogon sont célèbres dans le monde entier, mais les plus beaux se trouvent non pas au musée de Bamako, mais dans les musées européens et dans les collections privées euro-américaines<sup>80</sup>.

### *Les Dogon*

À l'intérieur de la boucle du Niger s'étendent des falaises dont la plus connue est celle de Bandiagara; elles appartiennent à l'ensemble montagneux du Hombori. Dans ce site montagneux vivaient les Dogon sur lesquels les souverains de la savane avaient peu de prise. Ils vivaient en petits villages accrochés au flanc de la montagne<sup>81</sup>: toutes les tentatives pour les dominer se soldèrent par des échecs. Qui étaient les Dogon? Selon leur tradition orale, les Dogon auraient émigré du Manden vers les montagnes; leur installation daterait des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, dans le site de Sanga<sup>82</sup>. Les Dogon auraient trouvé dans les montagnes d'autres populations auxquelles ils donnèrent le nom de Tellem (« nous les trouvâmes sur place »). Ces populations auraient quitté le pays à l'arrivée des Dogon pour s'établir au Yatenga.

Il est admis aujourd'hui que les Dogon viennent des régions méridionales (Manden), mais bien des questions restent en suspens et sur les Dogon et sur les Tellem; des études comparatives des poteries dogon et de celles des Maninka de Niani — les poteries à pied — laisseraient croire à des contacts entre ces deux ethnies.

Une culture commune liait ces populations soudano-sahéliennes. Le cadre créé par l'empire renforça les points communs et atténua les divergences par le système de correspondance des noms, par les liens de cousinage et de parenté à plaisanterie entre Mandenka et Fulbe, entre Fulbe et Wolof, entre Mandenka et peuples de la côte de façon générale.

79. M. Katī, 1964, p. 150, 254-255. Le chi Ali mourut au retour d'une campagne du côté du pays des Tombo, ou Habe, ou Dogon, en 1492. Une tradition recueillie à Niani dit que les Keita étendirent leurs conquêtes jusqu'au Kado Kuru (montagne des Dogon). Ces conquêtes sont attribuées à Sere Nanjugu, roi du XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui rend plausible cette assertion, vu qu'à cette date le chef de Niani ne commandait déjà plus l'ensemble du pays maninka: l'empire avait éclaté.

80. Voir M. Griaule, 1938 et 1966; S. M. Cissoko, 1968, *Bifan*, série B, vol. XXX, p. 806-821; J. Rouch, 1953, *BIFAN*, et 1973; R. M. A. Bedaux, 1972, *JSA*, vol. XLII n° 2, p. 103-185, et 1974, *JSA*, vol. XLII, n° 1, p. 7-42; L. Desplagnes, 1907.

81. Les Dogon sont appelés Habe par les Fulbe et Kado par les Maninka. Les traditions mandenka disent que les Dogon sont originaires du Manden, mais cette affirmation est à vérifier.

82. R. M. A. Bedaux, 1977, p. 87, 92.

## L'organisation politique et administrative

Ce vaste empire, en définitive, était une sorte de confédération, chaque province gardant une large autonomie; comme nous l'avons vu, des royaumes vassaux tels que Ghana et Mema n'étaient liés au pouvoir central que par une allégeance plutôt symbolique.

### *Le pouvoir central*

Le *mansa* est le chef du gouvernement; tout part de lui, il est entouré de hauts fonctionnaires et de dignitaires choisis parmi les descendants de compagnons de Sunjata.

Au Manden même, le village ou *dugu* était à la base de l'édifice politique; en général, un village était peuplé des descendants d'un même patriarche; plusieurs villages sous l'autorité d'un chef formaient une province ou *kafu* (*jamana*).

À l'origine, le roi du Manden était un chef parmi d'autres; c'est la réunion des provinces du Do, du Kiri et du Bako qui fit du chef Keita un roi puissant. Par les conquêtes de Sunjata Keita et de ses successeurs, le roi du Manden devint *mansa* ou empereur, ayant plusieurs rois sous son autorité. Les descendants des généraux de Sunjata Keita constituaient l'aristocratie militaire; autour du *mansa*, ils formaient un conseil dont l'avis comptait dans les décisions du souverain. Un personnage très important était le griot; Ibn Baṭṭūṭa nous fournit des renseignements sur ses fonctions à la cour de Mansa Sulayman. Nous savons que la fonction était héréditaire; le griot du *mansa* était toujours choisi dans le clan kuyate, issu de Bala Faseke Kuyate, griot de Sunjata Keita. Le griot était d'abord le porte-parole du *mansa* car celui-ci devait parler bas: le griot reprenait à haute voix ses paroles. Des courriers à cheval partaient tous les jours de Niani; ceux qui venaient des provinces s'adressaient au griot. Ce dernier était le précepteur des princes; c'est lui qui faisait office de maître des cérémonies; il dirigeait l'orchestre de la cour<sup>83</sup>.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, depuis Mansa Mūsā, le souverain avait un corps de secrétaires; mais ces derniers ne prenaient du service que lorsque le *mansa* envoyait des messages aux sultans ou en recevait. Le reste du temps, l'oralité était la forme courante de transmission ou de conservation des messages.

L'empereur tint toujours à jouer son rôle de « père du peuple »; aussi rendait-il la justice<sup>84</sup> lui-même en des séances solennelles: il entendait lui-même les plaintes de ses sujets contre les gouverneurs ou *farin*, qui le représentaient dans les provinces. Il jugeait des litiges entre particuliers selon les lois du pays.

83. Ibn Baṭṭūṭa, dans J. Cuoq, 1975, p. 303-305.

84. Al-'Umarī, 1927, p. 57-58; Ibn Baṭṭūṭa, dans J. Cuoq, 1975, p. 303-305. Des paysans fai-sa - ent des dizaines de kilomètres à pied pour venir se plaindre des exactions des gouverneurs; le *mansa* rendait justice. Si le gouverneur était fautif, il était révoqué. Voir Ibn Baṭṭūṭa, dans J. Cuoq, 1975, p. 309.

Ainsi, malgré toutes les apparences d'une cour musulmane, le *mansa* est resté le « patriarche », le père, à qui tout le monde peut venir demander justice. Dans les provinces, la justice était rendue selon la loi coranique par les cadis choisis par lui.

### *Les fonctionnaires*

À part le griot, dont le rôle important a été décrit par Ibn Battūta, nous connaissons mal les autres agents du pouvoir central; selon le même auteur, le *mansa* était directement secondé par un lieutenant-général dont les fonctions n'étaient pas bien précises; il apparaît comme le chef des forces armées<sup>85</sup>.

Le *santigi* (maître du Trésor) était une sorte de ministre des finances; le *santigi* était à l'origine le gardien des greniers royaux. Avec l'accroissement des sources de revenus, c'est lui qui avait la garde des dépôts d'or et autres richesses (ivoire, cuivre, pierres précieuses). À l'origine, cette fonction était assurée par un esclave du souverain.

Nous savons, par la tradition orale, que toutes les castes de métiers étaient représentées par des chefs auprès du *mansa*; de lui, ils avaient les ordres qu'ils transmettaient à leurs castes: aussi le chef des forgerons, le chef des bateliers et pêcheurs, le chef des cordonniers étaient en réalité les responsables d'une véritable corporation d'artisans.

### *Le gouvernement des provinces*

L'empire était constitué par des provinces et des royaumes vassaux. À la tête de chaque province, il y avait un gouverneur (ou *farin*).

Au XIV<sup>e</sup> siècle, à son apogée, l'empire comptait douze provinces<sup>86</sup>. Les plus importantes étaient: la province du Takrūr dans le moyen et bas fleuve Sénégal — en réalité, c'était un royaume conquis par les armes; le Takrūr, qui comprenait de nombreuses villes marchandes, telles Silla et Takrūr, celle-ci ayant donné son nom au pays —; le Bambugu, célèbre par ses mines d'or et presque entièrement peuplé de Maninka; le Zaga ou Ja (Dia), pays de Jafunu (« Diafounou »), dans la vallée du moyen Niger; le Gao (ou Songhay ou Songhoy), royaume conquis par les successeurs de Marijata (le chef-lieu Gao était, au XIV<sup>e</sup> siècle, une métropole en pleine expansion; dès la fin de ce siècle, les Songhay secouèrent le joug mandenka); la province de Sanagana, citée par Al-'Umarī, le territoire de nomadisation des Sanagana (Sanhaja) et

85. Ibn Battūta, dans J. Cuoq, 1975, p.304. On se reportera au chapitre 18 du présent volume, il semble bien que les Songhoy se soient inspirés des structures administratives du Mali. Il existait à Gao plusieurs ministères dont l'origine remonte au temps du Mali. Citons, entre autres, le ministre des finances ou *xalisa farma*; le ministre des Blancs (étrangers) ou *korei farma*; le kanfari ou *balama* était une sorte de vice-roi ou d'intendant général de l'empire; le *waney farma* des Songhoy était l'équivalent du *santigi* chez les Maninka: c'était le chef de la propreté; le *sao farma* était le *tutigi* des Mandenka, c'est-à-dire le maître des forêts. Au Mali, le chef des forgerons remplissait ces fonctions autrefois assumées par un prince de sang. Le *hari farma* songhoy est *jitigi* des Maninka ou maître des eaux (choisis parmi les Somono ou Bozo).

86. Al-'Umarī, 1927. Certaines provinces citées par Al-'Umarī n'ont pas été identifiées; cela est peut-être dû à une déformation des noms.



*Empire du Mali.  
Ensemble de cavaliers découverts  
dans la région de Bamako  
(période probable XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle.)*



*Statue de cavalier découverte  
dans la région de Bamako.  
Datation par thermoluminescence  
 $680 \pm 105$  ans avant 1979 (1194-1404).*

des Godala (actuelle Mauritanie); enfin, les royaumes de Ghana et de Mema, alliés de la première heure de Sunjata Keita. Le Manden, où se trouvait la capitale, dépendait directement du *mansa*.

Chaque province était divisée en cantons constituant parfois des entités claniques. Le gouvernement provincial était la reproduction en plus petit du gouvernement central: le *farin* était entouré de dignitaires et de notables dont il respectait les us et coutumes. Le canton était constitué de communautés villageoises groupées sous l'autorité d'un chef traditionnel local (*dugutigi*).

Une organisation provinciale souple, consistant en un encadrement des chefs locaux, assura au Mali une grande stabilité. La sécurité des biens et des personnes était garantie par une politique efficace et une armée qui resta longtemps invincible.

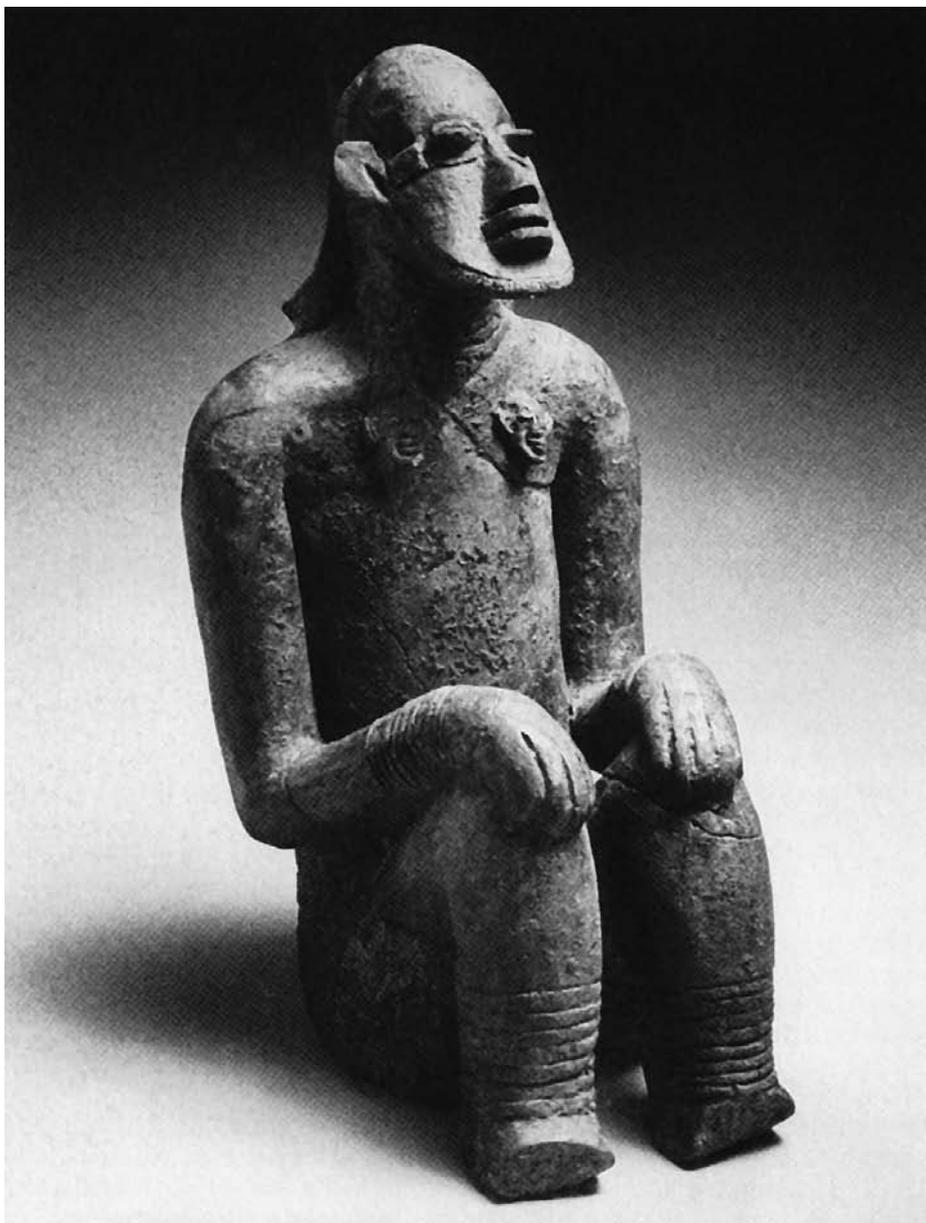
### L'armée

Nous sommes mal renseignés sur les effectifs de l'armée; le chiffre habituellement avancé par les documents arabes est de 100 000 hommes, ce qui n'est qu'un ordre de grandeur. La force de cette armée résidait dans le tempérament guerrier et le sens de la discipline des Mandenka, qui en constituaient l'élément le plus important. Une garnison était basée dans les principales villes de l'empire, telles que Walata, Gao, Tombouctou, Niani, etc. L'autorité des *mansa* était effective jusqu'à Taghaza; on mesure le respect qu'inspirait le Mali quand on sait que des princes maghrébins déposés demandaient le secours de Mansa Mūsā pour récupérer leur trône<sup>87</sup>.

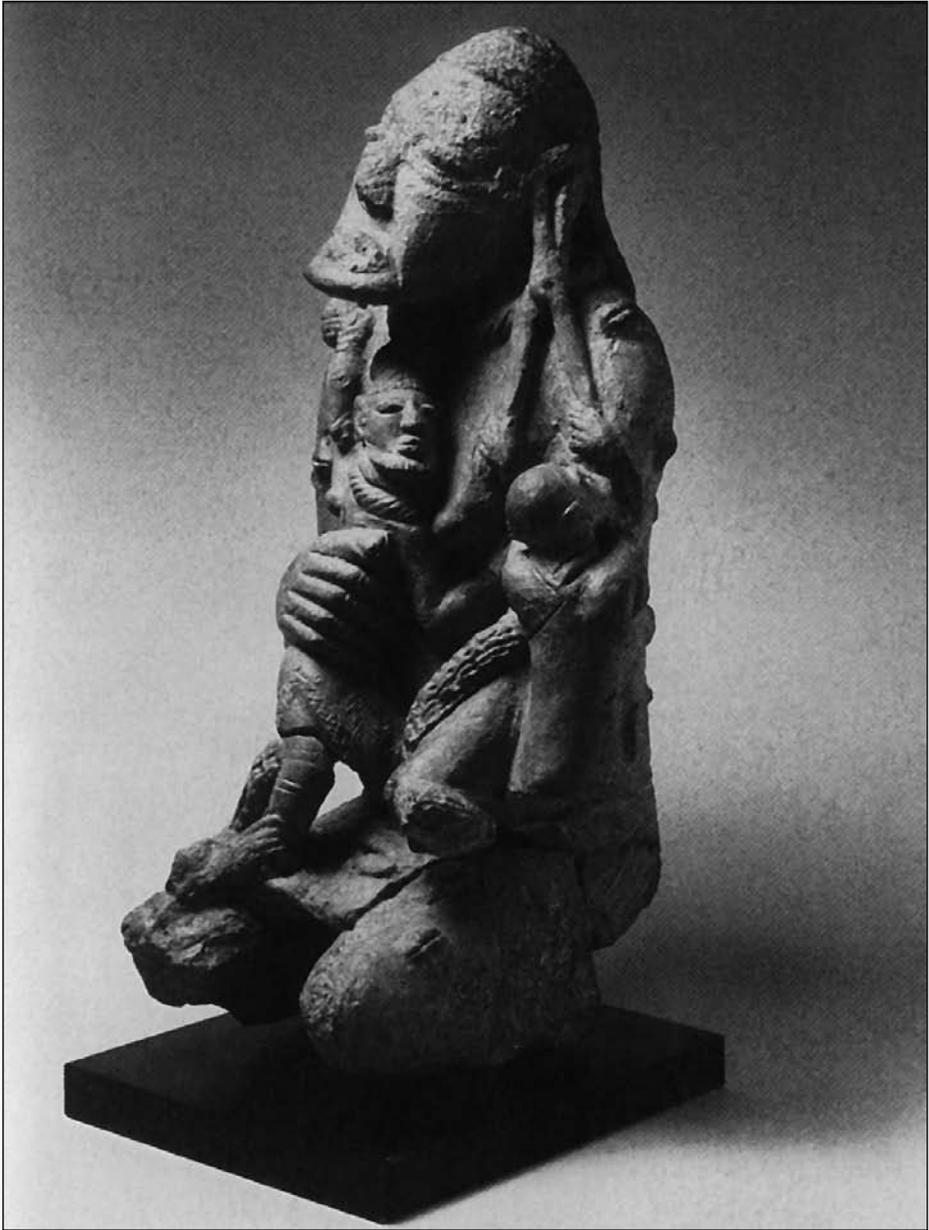
L'aristocratie ou noblesse de carquois exerçait de préférence des fonctions militaires. La cavalerie était formée par les *tontigi* ou « porteurs de carquois »; depuis Sunjata Keita, la cavalerie était le corps d'élite; les chevaux, pour l'essentiel, provenaient du Takrūr et du Jolof; mais l'élevage des chevaux prospéra rapidement dans la vallée du Niger. Le cavalier mandenka, outre le carquois et l'arc, était armé de longues lances et de sabres<sup>88</sup>. Corps d'élite, la cavalerie était directement placée sous les ordres du *mansa*. Les fantassins étaient sous les ordres de la petite noblesse; ils étaient armés de lances ou de carquois, selon la provenance régionale des soldats; ceux du Manden étaient le plus souvent munis de flèches et de carquois; les Sahariens avaient des boucliers de peaux et se battaient à la lance. L'empire, à son apogée, ne semble pas avoir eu de contingents d'esclaves; ceux-ci n'apparurent que tardivement dans l'armée malienne. Chaque province fournissait un contingent d'hommes libres; l'existence de garnisons dans les villes et de forces nombreuses aux frontières névralgiques (zone sahélo-saharienne) protégea longtemps l'empire contre les soulèvements et les incursions de ses voisins.

87. Ibn Khaldūn, dans J. Cuoq, 1975, p.347; B. I. Kaké, communication au colloque *Les traditions orales du Gabu*, 1980, p. 46-51.

88. Al-ʿUmarī, 1927, p.57-59; B. I. Kaké, 1980.



*Empire du Mali.  
Statuette d'un personnage barbu.  
Datation par thermoluminescence  
 $860 \pm 180$  ans avant 1979 (939-1299).*



*Statuette de maternité (?) en terre cuite.  
Datation par thermoluminescence  
690 ± avant 1979 (1184-1394).*



*Terre cuite: serpent lové sur lui-même.  
Datation par thermoluminescence  
420 ± 65 ans avant 1979 (1494-1624).*



*Statuette de personnage agenouillé en terre cuite ;  
région de Bankoni. Datation par thermoluminescence  
(entre 1396-1586).*

*Source des photographies des pages 187, 188, 190 à 193 :  
Terres cuites anciennes de l'Ouest africain par B. de Grunne,  
Publications d'Histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique  
de Louvain, XXII, 1980 (photos : Roger Asselberghs).*

## La vie économique

### *L'agriculture*

L'empire des *mansa* était connu à l'extérieur pour sa richesse en or; mais l'économie reposait essentiellement sur l'agriculture et l'élevage, qui occupaient la plus grande partie de la population. Nous ne connaissons pas dans les détails les activités rurales; cependant, les documents écrits du XIV<sup>e</sup> siècle relèvent avec insistance l'abondance de vivres. Le riz était cultivé dans les vallées des fleuves Niger et Sankarani, en Sénégambie et dans le Kaabu; mieux indiqué pour les terrains secs, le mil était la principale culture dans le Sahel, qui recevait deux ou trois mois de pluie; on cultivait le haricot et bien d'autres légumes. Ibn Baṭṭūṭa a insisté sur cette abondance de vivres au Mali; la vie n'était pas chère, le voyageur n'avait pas besoin de faire de provisions, car à chaque village il trouvait des vivres en quantité.

C'est grâce à cette richesse agricole que le *mansa* pouvait entretenir une armée nombreuse et jouer son rôle de « père du peuple » en offrant de fréquents banquets à celui-ci.

À chaque récolte, une part, même symbolique, devait être versée au *mansa* ou à ses représentants; le refus de l'autorité du *mansa* se manifestait par le refus de verser les prémices. Il était de tradition, dans le Manden, de donner les premiers fruits de la récolte d'ignames<sup>89</sup> au chef; c'était là une marque de respect; le *mansa* punissait sévèrement les voleurs d'ignames. La culture du coton était largement répandue dans l'empire à la fin du XV<sup>e</sup> siècle; les navigateurs portugais<sup>90</sup> ont parlé de la grande richesse de la Casamance en coton; celui-ci était échangé contre du fer.

### *L'élevage et la pêche*

L'élevage était l'apanage des peuples du Sahel tels que les Fulbe, mais, au XIV<sup>e</sup> siècle, la plupart des paysans de la vallée du Niger pratiquaient aussi l'élevage de bovins, d'ovins et de caprins; à cette époque, quelques groupes de Fulbe s'étaient sédentarisés dans le Jolof, le Takrūr et le Manden, attirés par les riches pâturages de la vallée.

La pêche était pratiquée par des groupes ethniques très spécialisés, les Somono, sur le haut Niger, les Bozo dans le moyen Niger, et les Sorko, entre Tombouctou et Gao, en pays songhay. Le poisson fumé ou séché était emballé dans de grands paniers pour être vendu dans tout l'empire jusqu'à la lisière de la forêt, au sud. Il n'y a pas longtemps, on consommait dans les républiques du Ghana, de Côte d'Ivoire et de Haute-Volta le poisson de Mopti (ville qui s'est substituée à Djenné)<sup>91</sup>.

89. Al-'Umarī, 1927; l'igname se conserve bien et sert d'aliment de soudure en hivernage. Plusieurs chants mandenka glorifient le travail de la terre. Les nobles ne dédaignent guère de cultiver leurs champs. Après la guerre, le travail de la terre est l'occupation ordinaire de l'homme libre. La chasse est étroitement liée à l'agriculture. Ces deux activités sont les seules qu'un noble puisse pratiquer sans déroger à son rang.

90. Les navigateurs portugais, dont Valentim Fernandes, 1956.

91. Voir chap. 8. Les redevances exigées des pêcheurs et des paysans était fixées par la coutume et payées par famille. Ces redevances fixes font penser davantage au servage qu'à l'esclavage.

*Les artisans*

L'artisanat était réservé aux hommes de caste; le travail du fer était l'affaire des forgerons; le fer était abondant dans les monts Mandingues, ainsi que dans la région de Niani; les forgerons<sup>92</sup> fabriquaient des instruments aratoires (*daba* — houe — faucille) et des armes. Le *mansa* avait de grandes forges à Niani. Les peaux et les cuirs, traités par les clans de cordonniers, étaient une richesse, car les pays du Nord en importaient en grande quantité.

Le travail de l'or était en honneur; il était pratiqué au Manden par une fraction de forgerons appelés *siaki*, qui résidaient dans les grands centres urbains. Au Takrūr et au Jolof, le travail des métaux précieux était une tradition remontant au temps des *kaya maghan*. Les artisans de ces régions sont parmi les plus réputés de l'Afrique de l'Ouest.

Les artisans pratiquaient l'endogamic; au temps des *mansa*, les castes avaient, certes, des devoirs mais aussi des droits très précis; ni l'empereur, ni les nobles, ni à plus forte raison les hommes libres, ne devaient exiger plus que ce que fixait la coutume comme prestation.

Le tissage était florissant; il y avait un grand commerce de tissus, de rouleaux de cotonnades, animé par les provinces de l'empire, qui en exportaient vers les populations du Sud; les tissus teints à l'indigo devinrent très tôt la spécialité des Tukulóor et des Soninke. Une caste spéciale s'adonnait au tissage et à la teinture au Takrūr: ce sont les gens du clan mabo.

*Le commerce*

*L'or, le sel, le cuivre, la cola.* Ces produits ont joué un rôle de tout premier plan dans l'économie malienne. Le Mali possédait de nombreuses mines d'or, ce qui en fit le plus grand producteur de métal précieux dans le Vieux Monde. Il exploitait l'or du Bure («Bouré»), province limitrophe du Manden, dont les populations s'adonnaient uniquement à l'extraction du métal jaune; le Bambuk, le Galam, sur le haut Sénégal, la région de Niani produisaient de l'or. Comme au temps des *kaya maghan*, le *mansa* avait un droit exclusif sur les pépites d'or<sup>93</sup>. Le Mali tirait aussi l'or des régions forestières du Sud. Begho, en pays bron (actuelle République du Ghana), était un grand centre du commerce de la cola, de l'or et du cuivre<sup>94</sup>. Le sel exploité à Taghaza et à Ijil (Idjil) était vendu en détail par les *jula* (commerçants) dans toutes les régions de l'empire; les régions côtières de Sénégalie produisaient du sel marin, mais ce sel n'atteignait pas les régions intérieures. Takedda était alors le grand centre de production et de commercialisation du cuivre; façonné en tiges, le métal était exporté vers le Sud, dont les

92. W. Filipowiak, 1970. Tout autour du site de Niani, plusieurs points d'extraction du fer ont été repérés par les archéologues. Le minerai de la région est d'une bonne teneur.

93. Al-'Umarī, 1927.

94. M. Posnansky, 1974. Il serait hasardeux de se lancer dans des spéculations pour estimer les quantités d'or expédiées par an en direction des pays du Nord. Toujours est-il qu'au XIV<sup>e</sup> siècle la demande était très forte, dans le bassin méditerranéen, avec l'adoption de l'étalon-or par des villes marchandes comme Marseille, Gênes, etc.

populations l'estimaient plus que l'or; nous savons aujourd'hui que ce cuivre était non seulement vendu chez les Akan, mais aussi dans l'aire de la culture Bénin-Ife/Igbo-Ikwu<sup>95</sup>. Le Mali importait les noix de cola des pays du Sud; ce fruit était l'objet d'un commerce qui mit les *jula* ou *wangara* en rapport avec plusieurs peuples de la forêt, dont les Akan et les Guro (ethnies résidant dans les actuelles républiques du Ghana et de Côte d'Ivoire). Soninke et Maninka furent les spécialistes de ce commerce; ils sont connus des gens de la forêt sous l'appellation *jula* ou *wangara*, qui est synonyme de commerçant<sup>96</sup>.

À la recherche de la cola et de l'or, les Mandenka fondèrent des gîtes d'étape sur les routes menant des rives du Niger vers Kong (République de Côte d'Ivoire) et Begho (République du Ghana); ils diffusèrent l'islam et la culture mandenka très en avant vers le sud<sup>97</sup>. Selon des traditions hawsa, l'islam fut introduit au Soudan central par les *wangara* au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>98</sup>. Les *jula* ou *wangara* organisaient en direction de la forêt des caravanes d'ânes chargés de sel, de cotonnades et d'objets en cuivre; ils utilisaient aussi le portage; ainsi, selon Valentim Fernandes, certains *wangara* de Djenné possédaient jusqu'à deux cents esclaves chargés de transporter vers les pays du Sud le sel échangé contre l'or de ces contrées<sup>99</sup>.

95. Voir chap. 25 pour le trafic transsaharien et le commerce entre la savane et la forêt.

96. Pour le commerce de la cola en région forestière, voir J. Zunon Gnobon, « Godogodo », *African*, n° 2, 1977.

97. La progression des Mandenka vers le sud s'intensifia, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, quand le Mali perdit ses provinces orientales de la boucle du Niger.

98. Voir chap. 11 et 25.

99. V. Fernandes, 1938, p. 85-86; voir également chap. 25.